

# Le MRP vous parle!

Nouvelle série n° 94

Troisième trimestre 2002

ISSN 0753-8707

Prix du n° 4.57 €

BULLETIN DE LIAISON DE L'AMICALE DU MRP - 133 bis, RUE DE L'UNIVERSITE 75007-Téléphone 01 47 05 84 51



**L'Europe  
sait qu'elle  
pourrait, si elle le  
voulait, devenir la  
première puissance  
mondiale, mais elle  
n'a toujours pas  
une politique  
communautaire  
ni les moyens  
de la mettre  
en oeuvre**



Jean-Paul II chez lui à Cracovie  
(photo AFP)

**UN MESSAGE RECU  
DANS LE MONDE ENTIER**

En mai 1949, l'abbé Pierre, député MRP de la Meurthe-et-Moselle, participe au Congrès national du Mouvement à Strasbourg. Il vient de fonder (en mars) Emmaüs, une œuvre qui va se développer un peu partout dans le monde... Et qui ne vieillit pas.

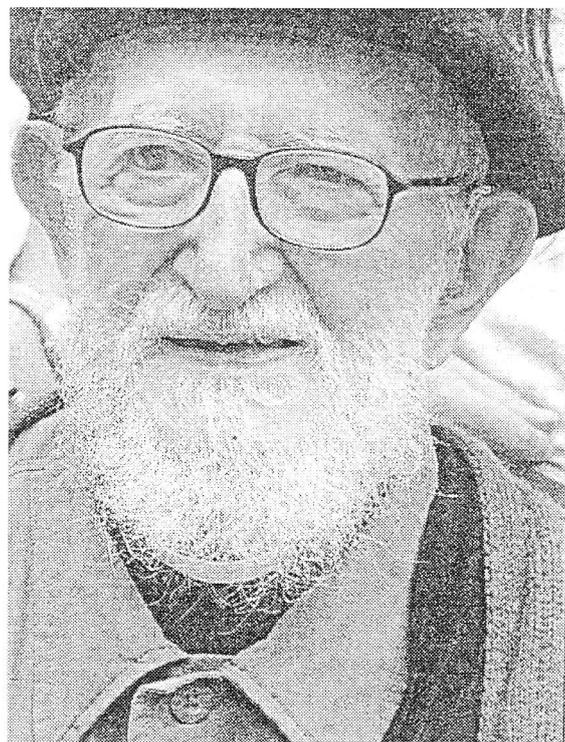
N.B. « Les chiffonniers d'Emmaüs » ont été fondés en mars 1954

**DEPUIS 50  
ANS L'ABBE  
PIERRE  
RESTE LE  
PLUS  
POPULAIRE  
DES  
FRANCAIS**

Le 4 août 2002, l'abbé Pierre fête son 90<sup>e</sup> anniversaire en famille à Irigny, dans le Rhône. La France a beaucoup changé depuis un demi-siècle, mais l'abbé, d'après les enquêtes d'opinion, reste le plus populaire des Français.

Beaucoup de médias lui ont rendu hommage en août, en lui consacrant souvent leur « une » surtout en province (photo AFP)

**EN 1952  
LE MRP  
PARTICIPE A  
L'EXPERIENCE  
PINAY  
POURQUOI ?  
EN EST-IL  
SATISFAIT ?**



# « Le MRP vous parle ! », n° 94, 3° trimestre 2002. Tirage : 850

	Pages
<b>EDITORIAL. La guerre à nos portes ?</b> par Jacques Mallet	3
<b>ACTUALITES. L'adieu de Jean-Paul II à la Pologne</b> , par Jacques Mallet	2
<b>PETIT JOURNAL DE NOTRE COLLECTE : 39.718 euros, mais vos dons restent nécessaires</b>	2
<b>DANS NOTRE COURRIER. A propos d'André Denis, une lettre d'André Périssé</b>	3
<b>DISPARITIONS. Parmi nos amis décédés, une collaboratrice de Paul Bacon : Andrée Bellancourt, 104 ans</b>	4
<b>HISTOIRE SECRETE DES DEPUTES MRP. Février et mars 1952. Sur les rapports des élus MRP avec le Gouvernement Pinay, vous trouverez dans les procès verbaux des réunions du Groupe toute la vérité, jusqu'ici inédite ; de même sur la crise franco-tunisienne.</b>	5 à 24

## ACTUALITES

### L'ADIEU DE JEAN-PAUL II A LA POLOGNE

Nous avons tous été émus par le dernier -très probablement- voyage de Jean-Paul II en Pologne et par l'appel que lui ont lancé, à la veille de son retour à Rome, des millions d'hommes et de femmes, celui-là même que les pèlerins d'Emmaüs avaient adressé au Christ ressuscité : « Reste avec nous ».

La joie de retrouver les siens a paru donner à ce vieillard malade, épuisé, au courage admirable, une nouvelle jeunesse, qui ne devait rien aux élixirs du Professeur Montagnier.

S'adressant à la foule immense et fervente, venue à Cracovie, capitale spirituelle de la Pologne de tout le pays et de nombreux pays voisins- et en particulier aux plus jeunes - il lui a laissé un message qui encourage la nation polonaise à entrer dans l'Union Européenne mais qui, au-delà de la Pologne, s'adresse en fait à nous tous, à l'humanité tout entière.

Écoutons-le : « De nouvelles perspectives de développement s'ouvrent à l'humanité mais aussi, dans le même temps, des périls inédits. L'homme vit souvent comme si Dieu n'existait pas. Il se met parfois à la place de Dieu. Il s'arroge le droit du créateur pour interférer dans le mystère de la vie humaine. Il veut décider, par les manipulations génétiques, de la vie humaine et fixer les limites de la mort. Il repousse les lois divines et les principes moraux. Il attend ouvertement à la vie des familles. Il tente de différentes manières de faire taire la voix de Dieu dans le cœur des hommes. Il veut faire de Dieu le grand absent de la culture et de la conscience des peuples ... A l'aube d'un siècle et d'un millénaire nouveaux continuent à être prêts à rendre témoignage à la cause de l'homme. Aujourd'hui, de toutes mes forces, je prie les fils et les filles de l'église, ainsi que les hommes de bonne volonté, de ne jamais, jamais plus séparer la cause de l'homme et l'amour de Dieu ».

Les démocrates chrétiens que nous sommes se sont toujours définis comme des humanistes. Nous ne devons jamais oublier que l'humanisme est une branche de l'arbre judéo-chrétien. Si l'arbre dépérit, si plus généralement l'humanisme oublie ou rejette ses fondements spirituels, il s'auto-détruit.

Jacques Mallet

### Petit journal de notre collecte

Nous avons reçu les dons suivants entre le 16 avril et le 16 septembre 2002 :

euros	euros
• Arthur Anger, Chalifert (Seine-et-Marne) 22	• André Maigné, Le Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne) 17
• Hervé Chefdeville, Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) 7	• Marc Nicolas, Saillily (Ardennes) 12
• Georges Chometon, Saint-Bonnet-le-Chatel (Puy de Dôme) 100	• Jean Peyrot, Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (Rhône) 27
• Francis Coussigné, Marseille 7	• Lucien Prudhomme, Vitry-sur-Seine (Val de Marne) 76.22
• Georges Fleury, Vichy (Allier) 27	

soit au total 195.22 euros (1280.56 F)

Depuis son début, à la mi-octobre 1998, notre collecte nous a rapporté 39.718,22 euros (258.566,57 francs)

**CONTINUEZ A NOUS ADRESSER VOS DONNS (à l'ordre de l'Amicale du MRP !) C'EST UNE QUESTION DE**

**SURVIE POUR NOTRE BULLETIN...**

**ET N'OUBLIEZ PAS DE PAYER VOTRE ABONNEMENT (à l'ordre de l'Amicale du MRP) : 33 euros pour la cotisation et l'abonnement, 20 euros pour la cotisation seule, 16 euros pour l'abonnement seul.**

✂

**Pour consolider le financement du bulletin n° 94**

LA COLLECTE DE DONNS RESTE OUVERTE

REDIGEZ VOTRE CHEQUE REPRESENTANT VOTRE DON A L'ORDRE DE : AMICALE DU MRP

REMPLISSEZ CE BULLETIN ET ADRESSEZ LE TOUT A AMICALE DU MRP 133 BIS RUE DE L'UNIVERSITE - 75007 PARIS

- Vos nom et prénoms :
- Votre adresse :
- Si vous ne souhaitez pas que votre nom soit cité dans les listes de dons que nous publierons dans le bulletin cochez cette case

« Le MRP vous parle ! numéro 93

✂

L'anniversaire des attentats du 11 septembre 2001, qui ont détruit les deux tours symboles du « World Trade Center » et tué 3000 civils à New York, a été célébré dans toutes les démocraties occidentales, dans un esprit de solidarité avec le peuple américain.

Il nous a fait mieux prendre conscience de l'importance de cet événement, sans précédent depuis l'attaque de la flotte américaine par les avions japonais à Pearl Harbour.

Ce terrorisme, redoutablement efficace, ne menace pas seulement les Etats-Unis. Et le pire est peut-être devant nous.

Ce qu'il a changé d'abord, ce sont les Etats Unis. Découvrant tout à coup leur vulnérabilité, ils considèrent qu'ils sont en état de guerre. Et c'est en termes de guerre qu'ils conçoivent aujourd'hui la lutte contre le terrorisme. Cette guerre est soutenue avec patriotisme par le peuple américain.

Curieusement, alors que la guerre contre Al-Qaïda est inachevée – Ben Laden court toujours, et ses réseaux subsistent –, l'ennemi numéro 1 est devenu l'Irak. Pays sans liens connus avec cette organisation terroriste et, selon les experts, incapable dans l'avenir prévisible de fabriquer des armes nucléaires. Mais, chacun le sait, dictature menaçante pour ses voisins et oppressive pour son peuple.

Deux questions nous viennent à l'esprit. Pourquoi une guerre préventive contre l'Irak est-elle aussi urgente et prioritaire ? Et quel est l'objectif de la guerre que les Etats-Unis semblent résolus à conduire, avec ou sans l'accord des Nations Unies ?

Bush veut d'abord terminer le travail commencé par son père dans la guerre du Golfe. Les Etats-Unis ne veulent pas seulement le retour des inspecteurs de l'ONU en Irak, mais la destruction de l'arsenal d'armes de destruction massive que détient encore l'Irak. Et plus encore : ils veulent changer le régime de Bagdad. En huit jours, les forces américaines et britanniques peuvent être à Bagdad. Que fera-t-on le jour d'après ? Il semble que l'objectif soit encore plus large : changer complètement la carte géopolitique de la région, s'assurer le contrôle des immenses réserves pétrolières de l'Irak et susciter un changement des équipes dirigeantes dans d'autres pays pour les transformer en « démocraties de marché » proches des Etats-Unis.

Quoi qu'il en soit, les conséquences de cette guerre, si elle se déclenche demain, sont imprévisibles.

L'erreur de Bush et des faucons qui l'entourent n'est-elle pas leur obsession irakienne alors que depuis un an la politique américaine a été trop inactive au Moyen-Orient ?

Convaincu par Sharon qu'Arafat était un autre Ben Laden, Bush a laissé le Premier Ministre israélien détruire le processus de paix d'Oslo avec le soutien de l'extrême droite à Tel-Aviv – et de la droite dite chrétienne aux Etats-Unis –, et avec l'aide des extrémistes palestiniens.

On ne voit pas ou on ne veut pas voir à Washington la grande colère que la situation inacceptable où se trouve aujourd'hui le peuple palestinien a soulevée dans l'ensemble du monde arabo musulman.

L'Europe a fait ce qu'elle a pu pour sortir le conflit israélo-palestinien de l'impasse en proposant un plan de paix raisonnable. Ce plan, Sharon l'a balayé du revers de la main.

Aujourd'hui elle se divise face à la crise irakienne. L'attitude européenne est riche de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel depuis le soutien inconditionnel de Blair à Bush jusqu'au pacifisme allemand en passant par la position plus équilibrée de la France.

Deux Européens sur trois, nous disent les sondages, veulent une politique étrangère et de défense commune. Aujourd'hui, par ses divisions, l'Europe a choisi l'impuissance. Puisse la Convention qui prépare la Constitution européenne de demain en tirer les conséquences : la nécessité d'une grande diplomatie européenne et d'un ministre européen des affaires étrangères, mais aussi d'un effort commun en matière de défense.

Le destin frappe à notre porte. L'Europe se réveillera-t-elle sous l'empire de la nécessité ?

Jacques Mallet

### DANS NOTRE COURRIER

#### A propos d'André Denis

André Périssé (à Cesson-Sévigné, en Ille-et-Vilaine), un fidèle membre de l'Amicale et abonné au bulletin, nous a écrit plusieurs fois au cours de ces derniers mois.

Il a « beaucoup apprécié » le propos de Benoît Jeanneau (numéro 92, pages 3 et 4) sur les anciens militants MRP qui sont aujourd'hui dispersés dans divers partis.

Il a « sincèrement apprécié » l'article consacré à André Denis après sa mort (numéro 93, pages 8 à 10), tout en regrettant l'absence de précisions sur l'action politique d'André Denis après son départ du MRP. Et il nous a donné ensuite les précisions suivantes : « D'abord membre du Club Socialisme Moderne et adhérent du Parti Socialiste Autonome, puis, de 1969 à sa mort, adhérent du Parti Socialiste. »

André Périssé poursuit : « J'ajouterais, pour être complet, qu'André Denis m'a écrit, dans une lettre, quelques mois avant sa mort (après avoir évoqué ses engagements socialistes) : « Je n'en suis pas moins ancien du MRP et tente de faire entendre nos idées à nos anciens si conservateurs ... »

Il précise qu'il est lui-même adhérent du PS.

Rappelons qu'André Denis fut un membre fidèle de l'Amicale du MRP et qu'il participa à ses assemblées générales aussi longtemps que son état de santé le lui permit.

« LE MRP VOUS PARLE ! ». Directeur de la publication : Jacques Mallet

Commission paritaire de la presse : n° A5-65-465. Imprimerie Simédiat-Circulaires Coulon 01 42 36 08 15

*Six jours avant son 104<sup>ème</sup> anniversaire ...*

Andrée Berlancourt est décédée le 20 août dernier. Elle avait fêté ses cent ans le 26 août 1998, entourée de sa famille et de ses amis – parmi eux Jean Cayeux, disparu depuis-, dans son lieu de retraite, un service spécialisé de l'hôpital de Vaugirard dans le 15<sup>e</sup> à Paris (voir « Le MRP vous parle ! » n° 79, page 45).

Ses obsèques ont eu lieu à Saint-Lambert-de-Vaugirard, sa paroisse, où elle avait été active autrefois et où elle retrouvait le dimanche une jeune voisine et amie, Josette Buchou (membre du Bureau de l'Amicale du MRP).

C'était la grande époque du MRP. Collaboratrice de Jean Cayeux dans le 15<sup>e</sup>, elle devint la conseillère numéro 1 de Paul Bacon quand celui-ci commença sa longue carrière de ministre du Travail et de la Sécurité Sociale, en 1950. C'est elle qui prépara la loi fondamentale sur les conventions collectives du travail ...

Sa foi chrétienne et son engagement civique et social étaient inséparables ; elle était d'une espèce que l'évolution de la société a rendue rare. Nous pensons, à son sujet, à Philomène Magnin, à qui nous avons rendu hommage dans la même page de notre numéro 79.

J.P.

*Pierre Nicolet nous manque*

Oui, notre ami Nicolet nous manque. Il nous manquait déjà depuis quelques mois, car son état de santé ne lui permettait plus de participer aux réunions du bureau de notre amicale ; et il est décédé le 29 août, entouré de l'affection de son épouse et de ses enfants, à l'âge de 85 ans.

Pierre Nicolet avait une forte personnalité. Il avait le goût de la précision et de la vérité, fût-elle dérangement. Il avait l'esprit vif et savait pratiquer l'art de la répartie avec talent. Il avait un tempérament de puncheur. Pas étonnant qu'il ne manquât presque jamais l'occasion de critiquer, dans nos réunions, ce qu'il considérait comme une lacune ou une erreur dans le fonctionnement de notre amicale ou dans la réalisation de son programme. Sans proposer pour autant la solution ...

Pendant de longues années et jusqu'en 1995, il fut conseiller municipal du 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Sa spécialité : l'action sociale et l'aide aux gens qui se débattent dans les difficultés. Ses concitoyens le connaissaient bien et l'estimaient : il savait écouter, recevoir et se dévouer pour autrui. Henry Sportès, trésorier de l'amicale, expert en droit social, peut en témoigner : Pierre Nicolet lui demandait souvent conseil pour faire régler les dossiers les plus délicats que ses visiteurs lui confiaient. Il a représenté l'amicale aux obsèques de notre ami, à Paris.

Parmi les personnes venues lui rendre hommage lors de la cérémonie religieuse, on a pu remarquer aussi Roger Madec, maire (socialiste) du 19<sup>e</sup> arrondissement, et nos amis Charles Fichet et Jean-Charles de Vincenti – qui a prononcé son éloge -, membres de l'amicale.

Nous exprimons nos condoléances à son épouse, à ses filles et à toute sa famille. Il était très fier de la carrière professionnelle de sa fille Sylvie qui, sur Radio Bleu, durant de nombreuses années, a présenté et animé l'émission culturelle « A mots découverts » Et qui, c'est vrai, était excellente.

J.P.

*Militant MRP, compagnon d'Eugène Descamps, pilier de la CFDT chez Renault*

Dans son numéro du 24 juillet 2002, « Le Monde » publie un article important sur la carrière politique et syndicale de Robert Lucente, décédé le 13 juillet à l'âge de 75 ans.

Membre de la Commission exécutive du MRP en 1948 – il est alors agent mécanographe chez Renault à Billancourt -, il se consacra ensuite, avec Eugène Descamps, à la transformation de la CFJC en CFDT, avant de militer au PSU puis au nouveau parti socialiste issu du Congrès d'Epinay.

*Autres amis décédés. Nous avons appris en outre, avec peine, le décès de ;*

- Aimée Chomette (Paris 13<sup>e</sup>)
- Jacques Mallet (Aubigny-sur-Nère, dans le Cher)
- Jean Lesuisse (Vanves, dans les Hauts-de-Seine).

✂

## BULLETIN DE COTISATION ET D'ABONNEMENT 2002

Numéro 94

- |   |          |                             |
|---|----------|-----------------------------|
| - COTISATION à l'Amicale du MRP et abonnement au bulletin « Le MRP vous parle ! » | 33 euros |                             |
| - Cotisation seule :  | 20 euros | Rayer les mentions inutiles |
| - Abonnement seul :   | 16 euros |                             |

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Paiement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : **Amicale du MRP** Prière d'adresser le bulletin et le chèque à : Amicale du MRP – 133 bis, rue de l'Université – 75007 Paris

# HISTOIRE SECRETE DES DEPUTES MRP

Pour la période allant des derniers jours de janvier au 18 mars 1952, nos archives ne contiennent pas la documentation habituelle, en raison de l'absence du secrétaire du Groupe (clinique et convalescence) : les procès-verbaux des réunions sont plus succincts et moins exploitables ; le Bulletin d'information ne paraît que quatre fois (les 9, 16, 29 février et le 17 mars).

Nous comblons ces lacunes avec des extraits de deux « Rapports d'activité du Groupe MRP », distribués lors des congrès nationaux aux militants (environ 600 exemplaires) et aux journalistes (environ 50) : le Rapport destiné au Congrès de Bordeaux en mai 1952 et surtout le Rapport de synthèse consacré à l'ensemble de la deuxième législature (juin 1951-décembre 1955).

## FEVRIER ET MARS 1952

Le premier Cabinet Edgar Faure est en place depuis le 20 janvier 1952 (voir notre numéro précédent). Le budget de 1952 n'est toujours pas voté, en raison de l'opposition systématique d'une partie des Indépendants, des Paysans, des radicaux et des UDSR, pourtant fortement représentés au sein du gouvernement. L'aggravation de la crise des relations franco-tunisiennes divise encore un peu plus à la fois la majorité parlementaire – devenue virtuelle –, et le gouvernement, où les ministres radicaux continuent à bloquer la libéralisation de la politique de la France en Afrique du Nord.

Comment résoudre les difficultés financières, nées des besoins du réarmement ?

En votant le 19 février pour le principe d'une armée européenne (par 327 voix contre 287), l'Assemblée Nationale se montre favorable à une coopération des nations libres d'Europe. Mais en refusant le 7 janvier de consentir à l'effort fiscal que lui demandait M. René Pleven, elle a compliqué la tâche du gouvernement des Etats-Unis qui cherche à convaincre les contribuables américains de la nécessité pour leur pays d'apporter une aide financière à leurs alliés.

C'est ainsi qu'à la conférence atlantique de Lisbonne (du 20 au 25 février 1952), M. Edgar Faure et son ministre de la Défense Nationale, Georges Bidault, ne peuvent obtenir que l'aide américaine complémentaire à la France soit supérieure à 105 milliards, dans l'incertitude qui persiste au sujet de l'effort français de réarmement.

Georges Bidault, estimant impossible d'assurer dans ces conditions les responsabilités de la défense nationale, offre sa démission, laissant toutefois au Président du Conseil, qui est aux prises avec de graves difficultés parlementaires, le soin de choisir le moment de la faire connaître.

Les résultats de la conférence de Lisbonne amènent M. Edgar Faure à majorer de 120 milliards les prévisions de dépenses militaires à supporter par le budget français.

Et dès le 28 février, M. Pierre Courant (républicain indépendant), ministre du Budget, propose, dans une lettre rectificative au projet financier, d'assurer l'équilibre budgétaire par des économies d'une part, la majoration de 15% de la plupart des impôts (165 milliards), d'autre part.

C'est le moment attendu par les conservateurs pour reprendre l'offensive.

Le 25 février, au gouvernement, MM. Laniel et Pinay (républicains indépendants), combattent le projet de M. Courant (républicain indépendant).

Le 26, à l'Assemblée Nationale, le RPF, les modérés et la majorité des radicaux (46 sur 75) votent contre l'échelle mobile du salaire minimum garanti, qui, sous la forme d'un projet gouvernemental, est adoptée par 355 voix contre 246.

Et, devant les résistances croissantes, le Président du Conseil est amené à poser vingt fois la question de confiance pour faire adopter le nouveau projet financier.

Le groupe MRP décide de voter la confiance après avoir obtenu du gouvernement les engagements suivants :

1° il proposera aussitôt après le vote du projet une réforme fiscale, modifiant l'assiette des impôts, et des mesures rigoureuses de lutte contre la fraude fiscale ;

2° il mettra en œuvre une politique économique d'ensemble comprenant (intervention de Pierre Abelin du 26 février) :

- le contrôle rigoureux de l'emploi des fonds publics et des crédits militaires ;
- une action directe sur les prix ;
- le contrôle des investissements (subventions budgétaires, crédit à moyen terme, autofinancement) ;
- une orientation qualitative du crédit ;
- une loi anti-trust.

Mais la coalition des conservateurs est prête pour le 29 février, jour du vote, bien que leur manœuvre soit dénoncée par une grande partie de la presse. « Aux défaitistes financiers », a écrit Louis-Gabriel Robinet dans « Le Figaro » du 23, « se joignent les défaitistes politiques. Ils ont trop souvent partie liée. Un Sedan économique, selon eux, permettrait à leurs équipes d'accéder au pouvoir. Peu leur importent les ruines et les misères qui s'ensuivraient inéluctablement. »

Et dans « La Croix » de la veille, datée du 23 elle aussi, Pierre Limagne les a stigmatisés ainsi : « Quelques-uns des anarchistes distingués sont aujourd'hui ministres. Bien entendu, ils renoncent à leurs surenchères. Mais, le cabinet ne comptant que 40 membres, la plupart de leurs petits camarades sont encore en train de vociférer dans la coulisse et de manifester leur indignation contre un mal dont est souvent responsable l'incivisme soigneusement cultivé par eux et par leurs journaux, de la grande masse des Français. »

Dans « Le Monde » du 29, quelques heures avant le vote, Remy Roure annonce son pressentiment : « Nous avons connu des adversaires du régime qui comptaient sur la défaite pour l'abattre à coup sûr. Il en est qui n'hésiteraient pas à brûler la maison, sans doute pour la reconstruire à leur manière, mais où trouveraient-ils les matériaux ? L'Assemblée ne doit pas avoir la nostalgie des ruines. »

Et dans son journal daté du 1<sup>er</sup> mars, après la chute du gouvernement, provoquée par sa mise en minorité dans le deuxième scrutin, il prend acte de ce qu'il appelle "un abus de confiance" commis par la coalition RPF-droite-communistes : « L'abus de confiance envers le pays dont nous parlions hier a été commis la nuit dernière avec le plus vif éclat. L'Assemblée venait de voter par 512 voix contre 104 les crédits militaires. Aussitôt après, elle rejetait les recettes correspondant aux dépenses antérieures et immédiates et renversait le ministère. Telle est cette Chambre à majorité introuvable, sauf quand il s'agit de largesses. »

Le 3 mars, dans « Le Figaro », Pierre Brisson accuse la droite de bêtise : "Il est peu probable que les Français aient beaucoup de reconnaissance à l'égard d'une Assemblée qui les aura accablés d'impôts nouveaux. Mais, si les choses continuent, il est peu probable qu'ils en aient davantage à l'égard d'une Assemblée qui, par bêtise, les bafoue en croyant les flatter. »

Le scrutin fatal au gouvernement est le deuxième sur la liste des vingt scrutins de confiance inscrits à l'ordre du jour :

● pour la confiance : 283 (MRP, IOM, socialistes, UDSR, 39 radicaux, 17 Indépendants, 12 « Action Paysanne ».)

● contre la confiance : 309 (communistes, RPF, « Paysans d'union sociale », 31 Indépendants, 28 radicaux).

La majorité républicaine est à nouveau rompue et, comme le jour de la chute du gouvernement Pleven, ce n'est pas à l'occasion du problème scolaire. En votant l'investiture de M. Pleven, les socialistes, en effet, ont accepté la neutralité gouvernementale sur l'affaire de l'enseignement privé : aussi n'ont-ils pas quitté la majorité lorsque la loi scolaire a été votée en septembre 1951 et n'ont-ils pas exigé la promesse de son abrogation avant de voter l'investiture de M. Edgar Faure.

Comme la première fois, la rupture intervient sur les problèmes économiques et sociaux : parce qu'il a trop accordé, au moins dans la forme, aux modérés et aux radicaux, M. Pleven est tombé sous les coups des socialistes qui, absents de son gouvernement, n'auraient pu contrôler

l'application des lois-cadres ; au contraire, parce qu'il leur a trop résisté, M. Edgar Faure, qui bénéficiait lui aussi du soutien socialiste, est renversé par les modérés et les radicaux.

Mais si la première rupture, celle du 7 janvier, n'a duré que le temps de la crise, celle-ci persistera jusqu'au terme de la législature.

## Pourquoi une expérience gouvernementale modérée ?

Comment, en effet, dénouer cette crise ministérielle ?

D'une part, les socialistes paraissent encore moins disposés qu'auparavant à contester aux conservateurs la prépondérance dans le gouvernement. Ils sont même tentés d'abandonner la lutte à l'intérieur de la majorité et de se réfugier dans l'opposition.

D'autre part, en inaugurant, avec le gouvernement Faure, la tactique de la « participation sans soutien », les modérés, aidés par les radicaux, viennent de manifester leur résolution de ne plus reculer dans leur marche au pouvoir et de rendre au besoin impossible la formation et l'action d'un gouvernement. Leurs dirigeants savent qu'en offrant les concessions nécessaires à la reconstitution de la majorité républicaine, ils pousseraient un nombre croissant de leurs amis, et de leurs électeurs, à rejoindre l'opposition gaulliste.

En fait, l'entreprise de renversement politique – inscrite dans les résultats électoraux de 1951 – parvient à son dénouement.

Laquelle des deux principales formations conservatrices de l'Assemblée Nationale va-t-elle en tirer le bénéfice ? :

- le RPF, adversaire de l'union européenne, qui groupera autour de lui tous les conservateurs pour tenter de déboucher en force sur le pouvoir ?
- ou les modérés, qui détacheront du RPF les députés plus fidèles à la politique du « laisser-faire » qu'à la cause du Général de Gaulle .

On ne voit pas de troisième issue.

Les modérés, qui ont les plus grandes responsabilités dans l'ouverture de la crise – puisque, membres de la majorité et représentés au gouvernement, ils ont été 59 sur 100 à refuser la confiance – doivent, semble-t-il, revendiquer le pouvoir.

Une telle solution pourrait permettre :

- 1° d'ébranler la machine de guerre construite par le RPF contre les institutions parlementaires ;
- 2° de montrer que, pour remporter leurs succès électoraux en 1951, les conservateurs ont fait des promesses intenablement ;
- 3° de poursuivre la politique européenne.

Le RGR, quant à lui, s'il regrette de perdre la direction du pouvoir, ne peut s'émouvoir de l'arrivée d'un modéré à la Présidence du Conseil pour la première fois depuis la Libération ; c'est en quelque sorte une revanche politique sur la Quatrième République qu'il partagera.

M. François Mitterrand, de l'UDSR, par exemple, élu en 1951 à la tête de la liste du Centre national des Indépendants dans la Nièvre avec l'investiture du RGR, pourrait-il s'exprimer autrement que M. Edouard Daladier, du Groupe radical – ancien RPF et créateur de l'alliance du RGR et des modérés – après sa visite à M. Pinay, chargé par le Président de la République de dénouer la crise ? ;

*« Je l'ai vivement encouragé à persévérer... Il veut s'efforcer de créer un climat nouveau pour une politique nouvelle ».*

Le 6 mars, M. Antoine Pinay, membre fidèle de la majorité républicaine, qui a appartenu à plusieurs des gouvernements précédents, se présente devant l'Assemblée Nationale.

Dans sa déclaration, parlant des tâches impérieuses de la nation, il dit : "C'est l'heure de la vérité", ce qui permet à Lionel de Tinguy de répondre, au nom du groupe MRP :

*« L'effort à demander à la nation pour faire face aux charges résultant de deux guerres passées et d'une guerre qui menace, jamais nous n'avons cherché à le voiler derrière des phraséologies ou des assertions trop faciles pour les tribunes électorales. Si bien que votre admonestation nous paraissait s'adresser plutôt peut-être à certains de vos amis politiques qu'à nous-mêmes, et vous comprendrez quelle satisfaction nous avons pu en éprouver.*

*« Nous nous réjouissons vraiment que votre autorité vienne aujourd'hui se joindre à nous pour faire comprendre au pays ce que nous avons essayé de lui expliquer en permanence, à savoir qu'en face des nécessités économiques et financières, il n'y avait pas de miracle*

*possible, qu'il y avait seulement l'effort voulu et cohérent de l'ensemble de la nation ... »*

L'investiture est accordée par 324 voix (modérés, RGR, MRP, IOM, 27 RPF) contre 206 (communistes et socialistes).

L'unité du groupe RPF est brisée.

Les modérés l'emportent sur le RPF dans la bataille engagée entre eux depuis le début de la législature.

La menace que le RPF fait peser sur les institutions parlementaires s'affaiblit.

Un reclassement logique des forces politiques de l'Assemblée se dessine, ouvrant la possibilité ultérieure de dégager une majorité stable.

Il convient donc que l'expérience Pinay se fasse. Les socialistes eux-mêmes en sont convaincus : ils vont s'abstenir lors de la présentation du gouvernement devant l'Assemblée.

Peut-elle se faire sans que tous les groupes qui ont voté l'investiture participent au gouvernement ?

Le MRP, qui répugne à cautionner de sa présence la nouvelle orientation politique, souhaite pouvoir rester libre de son jugement. Mais M. Pinay assure qu'il ne constituera pas son cabinet si le MRP n'y entre pas.

C'est pourquoi le MRP accepte la participation après avoir obtenu des assurances sur :

1° la permanence de la politique étrangère et notamment la poursuite de la construction européenne (Robert Schuman reste ministre des Affaires Etrangères) ;

2° une politique de justice sociale, comprenant le vote d'une loi sur l'échelle mobile du salaire minimum garanti et le maintien des avantages acquis en matière de sécurité sociale et de prestations familiales.

### Le Gouvernement Pinay est ainsi constitué le 8 mars 1952.

Lors de sa présentation à l'Assemblée, le 11 mars, les socialistes lui laissent la voie libre en s'abstenant.

Il compte 30 membres : 11 Indépendants et Paysans, 9 radicaux et 2 UDSR, 7 MRP et 1 IOM.

- Président du Conseil, ministre des Finances et des Affaires économiques, Antoine Pinay (Ind.)
  - Secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil : Félix Gaillard (radical), Raymond Marcellin (Paysan), Guy Petit (Paysan).
  - Secrétaire d'Etat respectivement au Budget, aux Finances, aux Affaires économiques : Jean Moreau (Ind.), Pierre Abelin (MRP), à partir du 18 septembre ; Tony Révillon (radical).
- Vice-président du Conseil, ministre d'Etat : Henri Queuille (radical)
- Ministre d'Etat chargé des relations avec les Etats associés : Jean Letourneau (MRP)
- Garde des Sceaux, ministre de la Justice : Léon Martinaud-Déplat (radical)
- Ministre des Affaires étrangères : Robert Schuman (MRP)
  - Secrétaire d'Etat : Maurice Schumann (MRP)
- Intérieur : Charles Brune (radical)
- Défense nationale : René Pleven (UDSR)
  - Secrétaire d'Etat : Guerre : Pierre de Chevigné (MRP) ; Marine : Jacques Gavini (Ind.) ; Air : Pierre Montel (Ind.)
- Education nationale : André Marie (radical).
  - Secrétaire d'Etat : André Cornu (radical), Jean Masson (radical).
- Travaux publics, transports et tourisme : André Morice (radical)
- Industrie et Commerce : Jean-Marie Louvel (MRP).
- Agriculture : Camille Laurens (Paysan).
- France d'outre-mer : Pierre Pflimlin (MRP).
  - Secrétaire d'Etat : Louis-Paul Aujoulat (IOM)
- Travail et Sécurité Sociale : Pierre Garet (Ind. ex-MRP).
- Reconstruction et Urbanisme : Eugène Claudius-Petit (UDSR)
- Anciens combattants et victimes de la guerre : Emmanuel Temple (Ind.)
- Santé publique et Population : Paul Ribeyre (Paysan)
- PTT : Roger Duchet (Ind.)

## Extraits de nos archives sur la période 5 février – 8 mars (chute du cabinet Ed. Faure et formation du cabinet Pinay)

Le Groupe MRP tient de nombreuses réunions en février et en mars : 11 en février, dont certaines sont suspendues, puis reprises une ou deux fois dans la même journée ; 17 en mars.

Il délibère principalement sur le projet organisant l'échelle mobile des salaires ; le projet de création d'une armée européenne (Alfred Coste-Floret en est le spécialiste) ; l'élaboration d'une politique économique qui soit enfin cohérente, sujet sur lequel s'expriment notamment Robert Buron, Pierre Abelin, François Reille-Soult, Pierre Pflimlin, Jean Catrice ; la série de questions de confiance posées par Edgar Faure pour tenter de faire voter le budget (le Groupe MRP, dans la nuit du 28 au 29 février, décide de voter la confiance par 19 voix et 8 abstentions) ; l'investiture d'Antoine Pinay comme président du Conseil, le 6 mars (Le Groupe MRP décide de la voter par 33 voix et 7 abstentions) ; la participation du MRP au Gouvernement Pinay, le 7 mars (le Groupe dit « oui » par 17 voix contre 12 et 4 abstentions).

### Mardi 5 février 1952, 15<sup>e</sup> réunion, présidée par de Tinguy.

Ministre des Affaires économiques dans le cabinet Edgar Faure, **Robert Buron** expose ainsi la politique du Gouvernement :

- suspension de certaines exportations en raison de la pénurie de dollars, mais maintien d'une priorité pour les matières premières et les denrées alimentaires ;
- diverses mesures favoriseront l'exportation mais ne joueront qu'à terme ;
- pour tenir les prix, il faut serrer de près les dépenses en prélevant par voie fiscale le pouvoir d'achat excédentaire ;
- le blocage des prix n'est valable que s'il y a un contrôle fiscal ;
- l'échelle mobile des salaires se heurte à un préalable : quelle sera la base de départ pour la déclencher ?

Pour **François Reille-Soult**, rien n'est changé : le Gouvernement n'a pas de politique économique et l'on doit s'attendre à de nouvelles hausses de prix ; le MRP n'en a pas non plus et les ministres MRP sont divisés sur le sujet.

Selon **Joannès Dupraz**, le Gouvernement est déboussolé ; chaque ministre a raison quand il s'agit de son secteur, il n'y a pas de cohérence dans la direction.

### Mardi 12 février, 17<sup>e</sup> réunion, présidée par François de Menthon

Le Groupe entend **Alfred Coste-Floret**, plaider pour la création d'une armée européenne, qui éviterait la renaissance d'une armée nationale allemande.

**Edouard Moisan** dit qu'en défendant son point de vue à la tribune contre le projet d'armée européenne, **André Monteil** a dépassé la mesure : il a attaqué Robert Schuman, il a parlé de gouvernements éphémères et de majorité instable, alors que le MRP en fait partie depuis 1945 et que la France continue ; il a critiqué la politique extérieure de la France, alors que le MRP a les Affaires étrangères depuis 1945 ...

### Mercredi 13 février, 18<sup>e</sup> réunion, présidée par Francine Lefebvre.

La séance est consacrée à l'établissement d'un « ordre du jour » (qui équivaut à une résolution) en clôture du débat sur le projet d'armée européenne. Ce texte est jugé indispensable par **Robert Schuman** ; à son avis, les Etats-Unis reprendront leur projet d'armée allemande si la France ne fait pas clairement son choix de l'armée européenne. L'animateur du débat est **Alfred Coste-Floret**.

Le problème principal est d'obtenir la signature de cet ordre du jour par le Groupe socialiste ; celui-ci demande que chaque groupe militaire national (le « combat-team ») intégré dans la force européenne ne dépasse pas 6000 hommes, alors que les experts militaires souhaitent pouvoir aller jusqu'à 12.000 hommes.

En séance publique, le MRP a pris une place considérable dans le débat ; l'Assemblée Nationale a entendu les discours, très remarqués, de Georges Bidault et Robert Schuman au nom du Gouvernement, de Pierre-Henri Teitgen et Alfred Coste-Floret au nom du Groupe (et d'André Monteil, hostile au projet, à titre personnel).

Au terme du débat, dans la nuit du 13 au 14 février, seules subsistent les réserves du Groupe socialiste, qui demande un report de la décision en juin. Les autres groupes (ceux qui ont voté l'investiture d'Edgar Faure avec les socialistes) s'entendent sur un ordre du jour commun signé par Guérin de Beaumont (Ind. Manche), Yvon Delbos (radical, Dordogne), François de Menthon (MRP, Haute-Savoie), Jules Ramarony (Paysan, Gironde) et Raphaël Trémouille (UDSR, Lot-et-Garonne).

Pour surmonter les réserves socialistes, il faudra encore plusieurs jours à Edgar Faure, soutenu par les ministres et le Groupe MRP. Le problème est très difficile car la SFIO est déjà divisée, moitié-moitié, comme elle le sera encore lors du débat de ratification en août 1954 ; à la réunion qu'ils tiennent dans l'après-midi du samedi 16 février, les députés socialistes n'acceptent d'abandonner leur propre motion au profit d'une nouvelle motion commune que par 34 voix contre 32 ... Et le vote final n'interviendra que le 19.

Ce long travail de persuasion en faveur d'une armée européenne est facilité par les bonnes relations que les dirigeants du Groupe MRP entretiennent avec ceux du Groupe socialiste.

*Cependant, bien des aspects fort intéressants de ces débats parlementaires restent aujourd'hui méconnus dans les ouvrages historiques.*

*Ainsi, parmi les réserves formulées par les socialistes tout au long de ces négociations, figure le souci d'exclure du Pacte Atlantique les Etats qui ont ou auraient des revendications territoriales, c'est-à-dire l'Allemagne. Or, en se divisant en deux parties, en août 1954, sur la ratification de la CED, le Groupe socialiste en provoquera l'échec, ce qui entraînera le réarmement national allemand et l'entrée de l'Allemagne dans le Pacte Atlantique !*

**Mardi 26 et mercredi 27 février, 22<sup>e</sup>, 23<sup>e</sup> et 24<sup>e</sup> réunions présidées par Maurice Lucas le 26 et par François de Menthon le 27.**

Le 26, à 14h30, **Pierre Abelin**, secrétaire d'Etat aux Affaires économiques, fait un exposé sur la situation financière et économique (l'Assemblée discute du budget 1952) :

- la Trésorerie connaît des difficultés ; le blocage provisoire des paiements est devenu insuffisant ;
- les dépenses militaires restent à un niveau élevé (780 milliards pour l'année) ;
- sauf adoption d'un demi-décime supplémentaire sur le taux des impôts, les crédits de la Reconstruction et des HLM seront réduits de 26 milliards pour les paiements et de 28 milliards pour les engagements de dépenses ;
- les réserves du fonds de stabilisation des changes, qui servent à payer les importations, ont diminué des neuf dixièmes de mars à décembre 1951 ;
- les exportations restent limitées ; le stock d'or est entamé ; l'aide américaine est fragmentée et étalée ;
- à l'Union européenne des paiements, nous étions créditeurs en mars 1951 ; le 5 février 1952, nous étions en déficit de 342 millions de dollars.

Quelles solutions ? Bloquer les prix. Renoncer aux marges en pourcentage. Appliquer un système qualitatif pour l'octroi du crédit. Adopter et appliquer le projet de loi (rapport Poinso-Chapuis) sur le contrôle des ententes professionnelles. Eviter tout gaspillage dans l'utilisation des crédits militaires et des crédits affectés à la Reconstruction. Agir contre la fraude fiscale (identifier les acheteurs, contrôler les transports).

**André Burlot** note que même la dernière lettre rectificative du Gouvernement ne reflète pas l'organisation d'une économie de pré-guerre.

A la seconde réunion du 26 février, à 17h15, **François Reille-Soult** déclare que si rien n'est changé dans la politique économique une catastrophe est prévisible.

Les impôts ? Ils ont un effet inflationniste accentué. Le prix des services aussi.

Il faut comprimer les prix de revient à la production pour exporter davantage ; ce qui suppose un effort de productivité et d'investissements.

Comment faire sortir les quelque 5.000 milliards détenus par les particuliers en or et en devises ? C'est possible si l'on rompt avec la politique inflationniste. Les emprunts indexés ont réussi. Il faut les accroître, avec indexation et garantie de change. Peut-être aller jusqu'à l'épargne obligatoire.

Avoir recours à l'union nationale ? Il n'y a pas d'homme pour la réaliser et tous les groupes sont divisés sur la politique économique. Il faut faire appel à la majorité et non pas à un homme.

Selon **Pierre Pflimlin**, le problème de fond est posé : ressources et besoins. Les projets financiers du Gouvernement sont la photographie de ce problème de fond... La première question à traiter est celle de la production, sachant que le néo-libéralisme n'est plus de saison. Il faut centrer l'effort de production sur le plan industriel, donner une priorité au crédit qualitatif, orienter la production par les moyens de la fiscalité. Côté consommation, même dans la meilleure hypothèse, il faudra limiter certaines consommations par une limitation du pouvoir d'achat ...

De l'avis de **Pierre Schneider**, il faut une politique économique car l'impôt ne résoudra rien ; le projet gouvernemental manque d'envergure.

Pour **Robert Lecourt**, le langage de Pflimlin a déjà été tenu par le MRP mais en vain. Aujourd'hui, il nous faut passer d'une économie de paix à une économie de guerre brusquement car nous avons trop reculé l'échéance ; il faut sauter. La vision du Gouvernement est trop budgétaire. Son projet n'arrêtera pas l'inflation, au contraire.

**Jean Catrice** n'est pas favorable à une limitation de la consommation. Il demande un plan de production pour orienter toute la politique économique. Il regrette la libération des changes (à ce propos Pierre Pflimlin précise que la décision avait déjà été prise quand il est arrivé Quai Branly, au Commerce, dans le cabinet Pleven).

**Charles Barangé**, rapporteur général de la Commission des Finances, voudrait avoir l'assurance morale et politique qu'une nouvelle politique économique sera appliquée aussitôt après le vote du budget.

**Joseph Defos du Rau** (Landes), qui fut élu pour la première fois député en 1919, à la Chambre bleu-horizon, exprime sa déception : « on fait trop de théorie et en plus on la fait à retardement, on n'a pas assez de préoccupations humaines ».

Pour **Georges Coudray**, réclamer à la tribune une nouvelle politique économique serait inopportun, car « nos ministres sont responsables comme leurs collègues des projets du Gouvernement. La seule solution logique à nos critiques serait de quitter le Gouvernement ».

A la réunion du 27 février (la 24<sup>e</sup>) la discussion porte sur la conclusion politique à tirer du débat en séance publique, le président du Conseil ayant le projet de poser la question de confiance.

**Pierre Pflimlin**, qui est ministre d'Etat (chargé du Conseil de l'Europe), informe le Groupe que le conseil de cabinet (qui vient d'avoir lieu) a décidé de placer les projets financiers dans le cadre général de sa politique.

**François de Menthon**, qui préside la réunion, suggère qu'Abelin pose encore des questions en séance et que le Bureau du Groupe aille voir Edgar Faure le lendemain.

- Pas d'accord ! dit **François Reille-Soult**. Pourquoi toujours poser des questions ? Si nous avons la conviction que le Gouvernement ne peut pas réussir, nous devons voter contre !
- Il faudrait réfléchir à deux fois avant le scrutin ! dit **Lionel de Tinguy**.
- Toujours ce complexe MRP ! note **Maurice Lucas**.
- Oui, enchaîne **François Reille-Soult**, notre mission n'est pas d'assurer la vie à un gouvernement quoi qu'il arrive.
- Attention, réplique **Maurice-René Simmonet**, une crise ministérielle de plus perdrait le franc ...

Edgar Faure ayant déposé une série de questions de confiance pour l'adoption de ses projets financiers, le débat rebondit au Groupe MRP, qui tient deux réunions avant les scrutins : la 25<sup>e</sup> en fin de journée du jeudi 28 février, sous la présidence de **Lionel de Tinguy**, puis la 25<sup>e</sup> bis dans la nuit du 28 au 29, à 2 heures 15, sous la présidence de **François de Menthon**.

Il prend sa décision à l'issue de la première réunion sous la forme suivante : préjugé favorable au vote de la confiance, adopté par 19 voix et 8 abstentions.

En séance publique, le Gouvernement, mis en minorité par le lâchage d'une partie des radicaux et des Indépendants et Paysans, va démissionner (voir plus haut).

Une nouvelle crise ministérielle est ainsi ouverte. Elle sera résolue huit jours plus tard par la formation d'un gouvernement présidé par l'Indépendant Antoine Pinay.

Durant ces huit jours, le groupe MRP va tenir huit réunions, dont certaines dureront plusieurs heures.

Dès la première, le samedi 1<sup>er</sup> mars, à 14 heures, sous la présidence de **François de Menthon**, le sentiment général est que la France vient d'entrer dans une crise de régime (c'est **Paul Hutin-Desgrès** qui, le premier, emploie cette formule).

Plusieurs solutions sont évoquées.

1° L'Union nationale. C'est-à-dire former une majorité et un gouvernement réunissant tous les groupes (sans les communistes ; la question n'est même pas posée). Un courant en faveur de cette solution grossit au sein du groupe RPF – plus à la base que chez les dirigeants -, avec l'idée qu'elle est réalisable par un MRP.

2° L'expérience d'un gouvernement de droite, dirigée par Paul Reynaud, qui a été le plus actif des adversaires d'Edgar Faure.

3° L'essai d'un gouvernement centriste avec un programme, dont une partie pourrait être appliquée grâce au soutien de la droite, l'autre grâce au soutien de la gauche, alternativement. C'est une idée propre à **Paul Coste-Floret**.

Les réactions au sein du Groupe sont diverses.

**Edouard Moisan**.- Sans la participation de la SFIO – bien difficile à obtenir -, il n'y aurait pas d'union nationale.

**Paul Hutin-Desgrès**.- L'union nationale paraît bien difficile et l'union de la droite bien dangereuse.

**Paul Gosset** (Nord).- Il faut cependant penser à l'union nationale. Le MRP est trop souvent derrière la SFIO. Les socialistes croient que le pays ne se préoccupe pas de la crise ; ils ont tort.

**Pierre Abelin**.- La présidence d'une union nationale par un MRP dans les circonstances actuelles n'est ni possible ni souhaitable.

**Edouard Moisan**.- La formule Coste-Floret est une vue de l'esprit.

**Henri Lacaze** (Tarn-et-Garonne).- Une première étape doit être franchie : l'échec d'un gouvernement de droite.

**Jean Cayeux**.- Oui, il faut d'abord un essai de Paul Reynaud.

**Joaquim Dupraz** (Indre-et-Loire).- La Constitution avait prévu un exécutif fort, mais elle a été mal appliquée (par les présidents du Conseil eux-mêmes)... L'union nationale n'est pas possible. Paul Reynaud ne peut rien sans nous, mais il peut beaucoup contre nous. Une seule majorité existe dans cette assemblée ; elle est centre-gauche. Mais il faudrait qu'elle sache améliorer sa politique de gestion.

**Jean Raymond-Laurent** (Manche).- L'union nationale est vide de sens sur le plan parlementaire. La solution Coste-Floret est une vue de l'esprit.

.....

Le Groupe tient sa 27<sup>e</sup> réunion le dimanche 2 mars à 15 heures sous la présidence de **François de Menthon**. Paul Reynaud consulte. Le Groupe RPF se dit prêt à participer à un gouvernement d'union nationale, avec la SFIO, pour réviser la Constitution et conserver le régime parlementaire.

Secrétaire général du MRP, **André Colin** dit qu'un gouvernement d'union nationale serait un paravent pour les conservateurs et que le retour à la majorité traditionnelle serait plus efficace que cette union... Les militants du MRP se lassent de voir leur parti participer à des gouvernements inefficaces.

Lundi 3 mars, 28<sup>e</sup> réunion, présidée par **François de Menthon**. Paul Reynaud ayant renoncé, Vincent Auriol s'est adressé à une autre personnalité de la droite, Antoine Pinay .

**Pourquoi ce choix ? Pinay est un industriel de Saint-Chamond dans la Loire. Il a 59 ans. Il a été élu député en 1936, sénateur en 1938. Comme notable de province, le gouvernement de Vichy le nomme, en mars 1941, membre de son Conseil national, qui n'a qu'un rôle de figurant. Peu après, il entre dans le réseau de Résistance « L'abeille ». Comme combattant de 14-18, il a reçu la Croix de guerre et la Médaille militaire.**

**Après la deuxième guerre mondiale, il est de nouveau élu député de la Loire, à la deuxième Constituante, en 1946. Il est réélu en novembre 1946, puis en 1951 comme n°2 sur la liste d'union MRP – Indépendants-Paysans-UDSR constituée dans la Loire, qui a obtenu 3 élus : Bidault, Pinay et Claudius-Petit. Il a un air modeste, mais il a son franc-parler. Mitterrand, qui le trouvait sur son chemin à un arrêt d'autobus quand il se rendait au Palais-Bourbon, a pris l'habitude de parler avec lui des affaires parlementaires. Et lorsqu'Henri Queuille a formé son premier cabinet le 11 septembre 1948, Pinay est devenu secrétaire d'Etat aux Affaires économiques, sous la tutelle de Maurice Petsche. C'est un début : le 12 juillet 1950, René Pleven, qui forme son premier cabinet, le choisit comme ministre des Travaux publics, des transports et du tourisme. Pinay conserve ces fonctions dans le troisième cabinet Queuille, qui prépare les élections de juin 1951, et aussi dans le deuxième cabinet Pleven, formé après ces élections, ainsi que dans le premier cabinet Edgar Faure. Une belle continuité, doublée d'ailleurs, ce qui est logique, d'une solide fidélité, au sein des Indépendants, à la majorité de Troisième Force, qui va des socialistes aux modérés. Dans le domaine économique, c'est un libéral convaincu des vertus du dirigisme en cas de besoin.**

Observation immédiate d'**André Colin** à la réunion du Groupe MRP du 3 mars : « Ne changeons pas de majorité, levons l'hypothèque de la droite, ce qui lèvera du coup l'hypothèque du RPF ; la question de l'homme importe peu. »

Le mardi 4 mars, à partir de 14 heures 30, le Groupe MRP, sous la présidence de **François de Menthon**, consacre une très longue réunion à la politique économique et financière.

**Pierre Abelin** fait une communication sur une série de mesures proposée par la Section d'études MRP et les commissaires MRP des Finances en accord avec Barangé : réforme fiscale, impôt sur les sociétés, risques d'un impôt sur le capital (fuite vers l'étranger), avantages de la taxe

frappant le chiffre d'affaires sur l'impôt sur la dépense, utilisé en Grande-Bretagne, création d'une taxe de luxe.

Cette communication est commentée par **Barangé**, partisan du blocage des prix et de la révision des marges bénéficiaires en pourcentage, et par **de Tinguy**, qui approuve la fusion des régies financières mais n'est pas favorable à un recours plus large aux signes extérieurs de richesse pour l'imposition des revenus ;

**François de Menthon** rapporte la conversation qu'il vient d'avoir avec Pinay, qui lui a soumis un programme comportant deux points principaux :

1° la lutte contre la fraude fiscale, qui commencerait par une large amnistie pour tous les faits antérieurs au 31 décembre 1950 et se poursuivrait par une répression rigoureuse des fraudes, pouvant aller jusqu'à l'incapacité professionnelle ;

2° une action sur les prix : blocage des prix et contrôle des ententes.

Les impôts nouveaux n'interviendraient qu'après un certain délai, quatre mois par exemple.

Politiquement, Pinay a l'intention d'aller à l'investiture malgré les difficultés qu'il pense rencontrer dans son propre Groupe.

**Charles Barangé** a un préjugé favorable à un tel programme, malgré les réserves morales que l'on peut faire sur une aussi large amnistie fiscale.

Le jeudi 6 mars 1952, après la déclaration ministérielle d'Antoine Pinay, le Groupe MRP tient une première réunion (la 30<sup>e</sup> dans la liste chronologique des procès-verbaux ouverte le 8 janvier) sous la présidence de **François de Menthon**.

Celui-ci pose d'emblée la question qui agite tous les esprits : combien de députés RPF vont-ils entrer en dissidence contre leur parti et de Gaulle ?

**Paul Coste-Floret** (Hérault).- Votons l'investiture pour accroître les tiraillements au sein du RPF !

**Henri Meck** (Bas-Rhin).- Oui, d'ailleurs l'opinion publique ne comprendrait pas que nous ne la votions pas.

**Alfred Coste-Floret** (Haute-Garonne).- Oui mais comment l'expliquer ?

**Paul Coste-Floret**.- Mieux vaut ne pas l'expliquer car la crise va rebondir.

**Jean Catrice** (Nord).- Parlons, nous sommes trop absents des débats.

**Roger Devémy** (Saône-et-Loire).- Votons-la, en espérant que Pinay ne passera pas. ... Il faut parler, nos militants nous le demandent.

**Francine Lefebvre** (Seine).- Ou Pinay est courageux et honnête et il faut voter son investiture ou il va appliquer une politique de faillite et il faut ne pas la voter. Personnellement, je ne me sens pas prête à voter pour lui.

**Pierre-Henri Teitgen** (Ille-et-Vilaine).- Pour appliquer la politique de rigueur qui s'impose, il faut sauvegarder les moyens de cette politique, donc l'existence d'une majorité. En refusant l'investiture, nous sauverions le RPF, et tuerions les chances de la majorité dont nous avons besoin.

**André Denis** (Dordogne).- Ne pas vouloir l'effort fiscal, c'est accepter l'inflation. Nous sommes entrés dans un jeu de quilles. Il faut choisir. On ne peut pas tout faire, la tactique et le reste. Je ne peux pas voter pour.

**Paul Coste-Floret**.- Vous comptez sur les autres pour renverser les quilles ! Mieux vaut laisser les quilles debout, pour ne pas compromettre la formation d'une majorité républicaine après l'éclatement du RPF

**Fernand Bouxom** (Seine).- Certes, mais comment expliquer que nous votons pour Pinay dont la politique ne nous plaît pas ?

**Pierre-Henri Teitgen**.- La plus grande habileté serait de ne pas en avoir. Disons à Pinay : « Il faut un programme et une majorité ; en conséquence nous vous donnons votre chance... »

.....  
**Robert Lecourt** (Seine).- Prononçons-nous sur le contenu d'une explication de vote. Si nous retenons l'idée de Teitgen, notre décision de voter l'investiture sera implicite.

Mise aux voix, cette proposition est adoptée par 33 voix et 7 abstentions.

Seconde réunion du Groupe ce jeudi 6 mars, à 17 heures, sous la présidence de **François de Menthon** (31<sup>e</sup> réunion).

C'est **Lionel de Tinguy** (Vendée) qui est chargé d'expliquer à la tribune le vote favorable du Groupe.

**Paul Hutin-Desgrèes** (Morbihan).- Parlons davantage d'une révision constitutionnelle. N'attaquons pas trop les amis de Pinay ! Demandons une diminution du nombre des ministres.

**Joseph Defos du Rau** (Landes).- Tout n'est pas lié à la révision constitutionnelle ! C'est une porte ouverte et on ne sait où l'on s'arrêtera !

**Alfred Coste-Floret**.- L'instabilité ministérielle est le mal qui ronge le pays. Certes, il y a une difficulté politique actuellement à parler de révision. Parlons-en mais dans un mouvement d'adhésion.

.....  
**François de Menthon**.- Mieux vaudrait ne pas parler de révision aujourd'hui.

**Paul Hutin-Desgrèes**.- Demandons au moins la réduction du nombre des ministres.

**Pierre-Henri Teitgen**.- Le RPF a réussi en partie à accréditer dans l'opinion publique la thèse selon laquelle la Constitution est responsable des crises. Nous pouvons prendre position sans pour autant cautionner les slogans RPF. Mais ce n'est pas à nous d'ouvrir le débat aujourd'hui.

**Paul Hutin-Desgrèes**.- Nous devons trouver un remède à l'instabilité ministérielle !

Le vendredi 7 mars 1952, le Groupe MRP tient deux très longues réunions (au moins 5 heures en tout), l'une le matin, l'autre l'après-midi, juste après un entretien de Menthon-Pinay, sur la participation du MRP au futur gouvernement. C'est **de Menthon** qui la préside.

#### A la réunion du matin (la 32<sup>e</sup>)

**François de Menthon**.- A la Commission exécutive du MRP, le sentiment général est hostile à la participation. Bidault ne désire pas rester au gouvernement. Dès la fin de la Conférence de Lisbonne (OTAN), il avait adressé sa démission (gardée secrète) à Edgar Faure.

.....  
**Pierre Pflimlin**.- Bidault pense que le programme militaire minimum ne peut pas être tenu. C'est un constat, pas un désaccord avec Edgar Faure.

**Joannès Dupraz.**- Bidault n'accepte pas les crédits militaires qu'il juge insuffisants, mais il ne veut pas casser la majorité là-dessus.

**Lionel de Tinguy.**- Bidault a-t-il tort ou raison ?

**Charles Barangé.**- La démission de Bidault de la Défense nationale est une bonne chose.

.....  
**André-François Mercier** (Deux-Sèvres).- Je suis surpris de cette nouvelle ; le Gouvernement avait dit que les résultats de Lisbonne étaient bons.

**Joannès Dupraz.**- Lisbonne a prévu 1265 milliards (avec l'aide américaine) alors que Bidault demandait 1400 milliards.

**Maurice René Simonnet** (Drôme).- Nous avons voté la confiance au Gouvernement et à Bidault il y a deux mois sur le chiffre inférieur.

**André Denis.** Et si nous parlions de participation ?

**Paul Gosset** (Nord).- Oui ! Il faut obtenir le maintien de Robert Schuman au Quai.

.....  
**Lionel de Tinguy** (Vendée).- Nous avons dit hier à la tribune que nous ne refusions pas à Pinay de lui donner la chance de faire son expérience. Il n'y a pas aujourd'hui de raison de changer de position.

**Alfred Coste-Floret.**- Il y a du pour et du contre. Nous ne voulons pas d'une politique inflationniste, mais en ne participant pas, nous ressouderions le Groupe RPF. En outre, la politique européenne de Robert Schuman est très attaquée et son départ du Quai d'Orsay pourrait la remettre en cause.

**Pierre Schneiter** (Marne).- Si nous ne voulions pas participer, il ne fallait pas lui accorder l'investiture. Le point difficile, aujourd'hui, c'est que nous n'avons pas l'assurance d'un retour de la SFIO dans la majorité.

**Pierre Pflimlin** (Bas-Rhin).- Il est souhaitable que le gouvernement Pinay se forme et qu'il vive un certain temps, mais sans la participation du MRP le gouvernement ne se formerait pas ou ne vivrait pas.

La partie qui se joue c'est la cassure de la majorité centriste ou du RPF. Si la majorité est impuissante, l'attraction viendra du RPF sur son aile droite. La sécession intervenue hier au RPF a été plus grande que prévu ; c'est une chance sérieuse de cassure aggravée, à la condition que la force d'attraction du centre soit accrue. Si le gouvernement Pinay ne se faisait pas, le RPF se ressouderait. Et si c'était la faute du MRP ce serait grave pour le régime.

Pour faire une majorité, il faut la SFIO, plus le MRP, plus le RGR mais aussi plus des Indépendants. Pourquoi traiter Pinay autrement qu'un radical ?

Reste la question du programme, notamment de la politique étrangère. A la base de cette crise, il y a la volonté d'écarter Robert Schuman du Quai, pour tuer l'Europe.

Il y a aussi le programme financier. Nous sommes partisans d'un nouvel effort fiscal mais le MRP peut-il porter la bannière de la fiscalité ? Dans le pays, l'opinion est assez répandue qu'on peut régler le problème sans impôts nouveaux ....

Finalement, la sagesse politique est de lever l'hypothèque de la droite et de reconstituer ensuite la majorité.

**Paul Coste-Floret.**- Dans les circonstances actuelles, la participation est un pari. Le programme de Pinay est l'antithèse du nôtre. Sur le Quai, prenons l'avis de Robert Schuman lui-même...

**Maurice Lucas** (Manche).- Moi je crains surtout l'absence de gouvernement. Le MRP ne doit pas prendre la responsabilité d'empêcher Pinay d'en faire un. Demandons le maintien de Robert Schuman au Quai... Oui, à la Commission exécutive, le sentiment était contre la participation, mais il n'y a pas eu de vote !

**Henri Meck.**- Il faut laisser ce gouvernement se faire s'il n'en existe pas un autre tout prêt. Pour défendre notre politique sociale, la politique de présence est préférable.

**Edouard Moisan** (Loire-Inférieure).- Ne prenons pas notre décision tout de suite. Laissons aux radicaux le soin de refuser éventuellement leur participation... Soyons prudents à l'égard des éléments ouvriers du MRP... Le cas Robert Schuman ? C'est simple : Pinay doit savoir qu'un veto de sa part justifierait à lui seul notre refus de participer.

**Maurice Schumann** (Nord).- S'agissant de la politique extérieure, il faut prévoir le résultat à long terme : une nouvelle crise à brève échéance compliquerait les choses... Il faut demander à Pinay des précisions et s'interroger sur les divergences intervenues au sein du gouvernement précédent sur la Tunisie, sur l'armée européenne...

**Paul Coste-Floret** à Robert Schuman, qui vient d'arriver à la réunion : accepteriez-vous de participer à titre personnel (sans engager le MRP) ?

**Robert Schuman.**- Non !

**Pierre-Henri Teitgen.**- Si nous participons, nous aurons des responsabilités majeures ; quelle sera la situation des ministres MRP, par exemple celui du Travail ? Au bout d'un certain temps, tel ou tel de nos ministres devra partir ; ce sera plus grave que de casser ce gouvernement... Dans les déclarations de Pinay, il y a des sous-entendus inquiétants ; ils créent un climat général où le MRP n'a pas sa place. Ou alors il donnerait l'impression d'avoir perdu sa raison d'être. Les autres peuvent faire leur expérience mais le MRP ne peut pas la cautionner.

**Roger Devémy.**- Attendons la réunion de notre Comité national. Je rappelle que le Groupe, quand il a décidé de voter l'investiture, prévoyait de ne pas participer.

**Pierre Abelin** (Vienne).- Il faut un budget en équilibre, une action sur les prix, un crédit plus simple, une diminution de la consommation. Or, dans son discours, Pinay ne dit rien à ce sujet. Mieux vaut prendre dès maintenant position contre la formule Pinay.

**Joannès Dupraz** (Indre-et-Loire).- Non ! Ne prenons pas devant l'opinion la responsabilité d'un échec de Pinay ! Posons-lui des questions !

**Joseph Dumas** (Seine).- Nous avons dit : « préjugé favorable ». Qu'est-ce qui a changé ? Aux élections de juin 1951, Pinay était colistier de Bidault, président du MRP... Et aujourd'hui le RPF est cassé... Comment justifier un refus de participer ? Il faudrait un fait nouveau, marquant. Il n'y en a pas.

A l'ouverture de sa 33<sup>e</sup> réunion, dans l'après-midi du vendredi 7 mars, sous la présidence de **François de Menthon**, le Groupe MRP reste dans l'incertitude, en dépit d'un entretien que son président, accompagné de plusieurs membres du Bureau, vient d'avoir avec Pinay.

Celui-ci leur a dit en substance :

- la lutte contre la fraude fiscale sera peut-être insuffisante pour régler le problème financier ; dans ce cas, il fera voter des impôts mais avec perception différée ;
- la politique étrangère sera conduite dans la continuité ;
- Edouard Daladier (animateur de la tendance favorable à la formation d'une nouvelle majorité incluant le RPF et excluant la SFIO) ne fera pas partie du gouvernement ;
- la participation du MRP ? Pinay n'a pas envisagé qu'elle ne lui serait peut-être pas accordée.

Suit une discussion sur « qui a invité qui », Pinay a-t-il vu Bidault, Bidault a-t-il vu de Menthon et Colin ... ?

**Joannès Dupraz.**- De quoi discute-t-on ici ?

**François de Menthon.**- Nous essayons de préciser la position du Groupe MRP ; est-il pour ou contre la participation ?

**André Denis.**- Je suis contre. Nous avons fait une politesse à Pinay et nous avons cassé le RPF. Bien. Aujourd'hui, nous sommes dans le casse-noisettes. On a fait pression sur nos camarades pour qu'ils choisissent l'investissement sans participation. Cela semblait aller de soi. Maintenant on leur parle du risque de voir Schuman quitter le Quai d'Orsay et l'on trouve une autre procédure qui vise à entraîner le Groupe là où il ne voulait pas aller ...

**François Reille-Soult.**- La journée d'hier nous a apporté trois faits :

- Pinay, candidat indépendant, n'a pas obtenu l'ensemble des voix RPF ;
- c'est la preuve que la majorité n'est ni à la merci de la SFIO ni à la merci du RPF ; le double chantage tombe ;
- un président du Conseil libéral a affirmé la nécessité d'un retour à la direction de l'économie.

Cependant, avec ou sans notre participation, Pinay ne peut pas redresser la situation. Ne laissons pas la SFIO et le PC se souder. Sur le plan social, nous pouvons renouer avec la SFIO. Ne participons pas.

**Jean Letourneau.**- Le but du MRP est de dégager une majorité pour sauver le régime... Il peut désagréger la droite pour stabiliser le régime... Sans nous, l'expérience Pinay ne se fera pas. Acceptons la participation en posant nos conditions.

**René Charpentier** (Marne).- Ne courons pas après la SFIO, ayons confiance en nous. En principe, oui à la participation.

**Alfred Coste-Floret.**- Pour faire une majorité, il faut les Indépendants ; le jeu parlementaire nous amène à un Indépendant ; jouons le jeu.

**Roger Devémy.**- Sous réserve que Pinay nous garantisse la continuité de notre politique étrangère, nous devons participer.

**Henri Meck** (Bas-Rhin).- Le mal est dans l'instabilité ministérielle. Il faut participer. C'est d'ailleurs l'intérêt du monde ouvrier, que nous défendons.

**Jacques Fonlupt-Espéaber** (Haut-Rhin).- La majorité pour Pinay peut exister le MRP restant à l'extérieur ; des otages MRP dans le gouvernement ne serviront à rien ... Notre rupture avec la SFIO va-t-elle s'aggraver, au plan de l'école ou au plan social ? Si le Groupe MRP décide la participation, il se cassera.

**Charles Barangé** (Maine-et-Loire).- Le programme Pinay ne contient rien contre l'inflation. Pour essayer du moins d'orienter l'action du gouvernement, choisissons le soutien sans participation.

*Le débat, commencé le matin, semble interminable. Certains membres du Groupe demandent une suspension de la séance. Elle est refusée par 18 voix contre 12.*

**Maurice Schumann** (Nord).- Le choix n'est pas entre le soutien et la participation puisque le gouvernement ne se fera pas sans nous... Et si Pinay échoue, Auriol appellera un MRP ; que ferons-nous ? L'hypothèque de droite ne sera pas levée mais reportée sur le MRP.

**Edouard Thibault** (Gard).- D'accord ! Pourrions-nous demain reconstituer une majorité avec la SFIO ? Combien de temps durera l'expérience Pinay ?

**Pierre-Henri Teitgen.**- Nous avons commis des erreurs de méthode... Nous devons participer pour être présents, disent les uns ; nous devons rester forts à l'extérieur, disent les autres ... Je ne suis pas favorable à un refus inconditionnel de participer.

**Jean Cayeux** (Seine).- Le soutien nous marquera plus à gauche ... Ne consacrons pas notre cassure avec la gauche.

**Fernand Bouxom** (Seine).- La participation nous condamnerait à vivre avec un changement de majorité. Nous abandonnerions la classe ouvrière. Ce serait un manque de courage, ce serait ne plus exister.

**Edouard Moisan.**- La participation risque de casser le MRP.

**Pierre Pflimlin.**- Il n'est pas question pour moi d'une participation inconditionnelle. Il nous faut des précisions sur la politique étrangère, la politique sociale, la politique économique et financière ... Il n'y a pas de majorité aujourd'hui à l'Assemblée pour voter une augmentation immédiate de la fiscalité... Un constat d'échec de la droite doit être fait... Ensuite, des impôts nouveaux seront demandés à l'initiative de la droite elle-même ; ce sera un avantage technique et politique à la fois... Une coupure avec la SFIO serait grave. Pour rallier la SFIO, il ne faut pas laisser la majorité se décomposer.

**Francine Lefebvre** (Seine).- Je ne suis pas convaincue. Je voudrais des précisions sur l'échelle mobile des salaires... En votant l'investiture de Pinay, nous pensions que la non-participation allait de soi... Une fois que nous aurons participé, le RPF soutiendra et la majorité sera changée.

**André Burlot** (Loir-et-Cher).- Le programme Pinay est dirigiste.

**André Colin** (Finistère), secrétaire général du MRP.- C'est exact : nous avons voté l'investiture de Pinay en ayant en tête la tactique de la non-participation à son gouvernement... Aujourd'hui, le devoir des dirigeants du Mouvement est de vous mettre en garde contre la participation... Le reproche que l'on fait au MRP c'est d'assumer des responsabilités gouvernementales alors que les autres s'échappent... Pour la première fois, un président du Conseil désigné a été investi sans les voix de la SFIO ... La coupure SFIO-PC doit être maintenue ; pour sauvegarder notre politique européenne, nous avons intérêt à garder des attaches à gauche ... Question : prenons-nous la responsabilité que le gouvernement ne se fasse pas ? Mieux vaut une expérience sans nous si elle doit être mauvaise... Envisageons des négociations techniques avec Pinay sans y placer les dosages politiques.

**Paul Gosset.**- Oui. Il faut éviter de prendre des responsabilités que l'on n'est pas en mesure d'assumer.

**Roger Devémy.**- Je me rallie à l'idée d'une participation limitée et conditionnelle.

**Maurice-René Simonnet** (Drôme).- Ce débat est grave car il met en cause la conception même que nous avons du MRP... Pinay choisit une politique de facilité ; nous serions complices en nous y associant et nous ne pouvons pas l'être ... Notre participation provoquerait un divorce avec le Comité national...

**Robert Schuman** (Moselle).- Le problème n'est pas de savoir si l'on va ou l'on ne va pas à un renversement de majorité mais c'est de trouver une majorité. Si la SFIO n'avait pas été négative, nous n'en serions pas là. Ne paraissons pas fuir nos responsabilités. Soutien sans participation ? Ce n'est pas très sincère. Si le gouvernement Pinay ne se fait pas, quelle solution ? Ou est la majorité ? S'il se fait sans garantie, il n'ira pas loin et nous aurons perdu nos positions. Alors, participation ? Elle ne peut pas être inconditionnelle. Notre influence doit s'exercer tout de suite avec des conditions. Des négociations doivent être menées avec Pinay par une délégation du Groupe... La différence n'est pas grande entre le soutien et la participation.

Le débat s'achève. Sur quoi se prononcer ? Diverses formulations sont présentées, positives, négatives, conditionnelles ... par A. Coste-Floret, P. Pflimlin, P. Coste-Floret, P. Abelin, R. Devémy, F. Bouxom, M. Schumann, P-H. Teitgen, Ch. Barangé, L. de Tinguy, Ed. Moisan, A. Denis.

**Finalement, la participation est adoptée par 17 voix contre 12 et 4 abstentions.**

Mardi 11 mars, l'Assemblée Nationale est appelée (comme d'habitude dans le cas d'un nouveau gouvernement) à se prononcer sur la composition du cabinet, de façon indirecte : le scrutin porte sur le « renvoi à la suite » des interpellations déposées à propos de la composition du gouvernement.

Le Groupe MRP se réunit à 14 heures 30 sous la présidence de **François Reille-Soult** (34<sup>e</sup> réunion).

La discussion est brève. **Francine Lefebvre** n'a pas changé d'avis : elle ne votera pas pour le Gouvernement Pinay. **F. Reille-Soult**, se référant à l'annonce de nominations de secrétaires d'Etat, rappelle que le MRP doit refuser des responsabilités économiques ou financières dans ce cabinet. **F. Bouxom** s'abstiendra. **Gilbert Cartier** (Seine-et-Oise) attend de savoir si la politique étrangère est mise en cause. **F. de Menthon** rappelle que le MRP accepte un secrétariat d'Etat MRP aux Affaires étrangères, à côté de R. Schuman. **Jean Cayeux** se prononce pour la participation, qui sauvegardera la politique étrangère.

## A partir du 19 mars, nous retrouvons l'ensemble de nos documents habituels

Mercredi 19 mars à 18 heures ; 36<sup>e</sup> réunion, présidée par François de Menthon. Ouvert par un exposé d'Abelin sur les orientations de Pinay dans le domaine économique, un débat traduit le désaccord persistant du Groupe MRP. Robert Lecourt se montre très critique.

Par 25 voix contre 3 et 7 abstentions, le groupe décide de voter pour le renvoi à la suite des interpellations.

En séance publique, le renvoi à la suite est adopté par 290 voix contre 101 (communistes) ; les socialistes et la majorité du RPF s'abstiennent.

Jeudi 13 mars, **François de Menthon** préside la 34<sup>e</sup> réunion, consacrée à la situation des **étudiants sursitaires** (dont le service militaire est retardé) ; ils sont 7000. Le dossier est présenté par **André Monteil** ; le débat se déroule avec la participation de **Pierre de Chevigné**, secrétaire d'Etat à la Guerre.

Mardi 18 mars, sous la présidence de Lionel de Tinguy, se déroule une réunion numérotée 35 bis, consacrée à l'étendue de l'application du nouveau **statut des personnels communaux** : pour l'Assemblée Nationale, ce statut doit être applicable à tous les employés communaux travaillant à temps complet ; selon le Conseil de la République, son application doit être limitée aux communes de plus de 5000 habitants (elles sont au nombre de 647).

**Gilbert Cartier** (Seine-et-Oise) demande le maintien du texte voté au Palais-Bourbon. **Lionel de Tinguy** dit que beaucoup de petites communes (il est maire de Saint-Michel-Mont-Mercure, en Vendée) seront dans l'impossibilité de l'appliquer (par manque de moyens financiers). Il fait observer que le texte de l'Assemblée aurait des répercussions sur les prochaines élections sénatoriales. Ce qui amène **Edouard Moisan** à dire : « Je ne veux pas connaître les conséquences électorales du vote. Ce qui m'anime, c'est le souci de justice à l'égard des employés communaux. »

Le Groupe décide de renvoyer sa décision à une date ultérieure.

Il passe ensuite à la discussion d'un texte visant à **étendre aux métayers les prestations de la Sécurité Sociale**.

- Qui financera ? demande **Francine Lefebvre**.
- Le régime général, répond **Paul Bacon**.
- C'est anormal, dit **F. Lefebvre**

Le Groupe renvoie sa décision.

Il discute ensuite, sur le rapport de **Joseph Defos du Rau**, d'une proposition d'**Eugène Delahoutre** relative aux rentiers-viagers.

- C'est le moment, dit **Charles Barangé**, d'inviter le gouvernement de déposer un projet de loi portant revalorisation générale des rentes.

**François de Menthon** informe le Groupe que Pinay vient de proposer **deux secrétariats d'Etat au MRP** : l'un à l'Intérieur pour **André Colin**, l'autre au **Budget** pour **Pierre Abelin** ; ils ont refusé. Cependant, avec l'accord donné préalablement par le Groupe, **Maurice Schumann** a accepté un secrétariat d'Etat auprès de Robert Schuman.

**Pierre Abelin.**- Je ne crois pas au succès de Pinay. Je ne sous-estime pas les avantages psychologiques de son action, ni sa volonté de peser sur les prix et je pense que le test de l'efficacité de cette action sera le prix de la viande. En revanche, sur le plan politique, il y a danger à faire fonctionner l'échelle mobile si tôt que les modérés

*Les députés MRP*  
et Antoine Pinay  
en mars et avril 1952



**Paul Hutin-Desgrès.** 1<sup>er</sup> mars (on parle d'un Gouvernement Paul Reynaud). « Nous sommes entrés dans une crise de régime ... L'union nationale paraît bien difficile et l'union de la droite bien dangereuse »



**André Colin.** ● 7 mars. « Mieux vaut une expérience sans nous si elle doit être mauvaise ». *Argument pour le soutien sans participation.*  
● 8 avril. « Je souhaite que l'expérience Pinay dure, afin que l'opinion en constate les résultats ... Le député ne doit pas se déterminer en fonction de l'opinion car l'opinion est versatile ... En 1940, l'opinion était pour Pétain et ses adversaires furent honorés ensuite. »  
*Argument pour l'abstention sur l'ensemble de la loi de finances.*



**Pierre-Henri Teitgen**  
● 7 mars. « dans les déclarations de Pinay (*débat d'investiture*), il y a des sous-entendus inquiétants ; ils créent un climat général où le MRP n'a pas sa place. »  
● 2 avril : « Le projet de loi de finances de Pinay c'est du vichysme ! »  
● 8 avril : « Monsieur Gagne-Gros et Monsieur Pense-Petit sont au pouvoir ! »



**Fernand Bouxom.** 7 mars : « Notre participation serait un manque de courage, ce serait ne plus exister »



**André Denis.** 7 mars : « Nous sommes dans le casse-noisettes ».



**Pierre Pflimlin.** 7 mars : « Il est souhaitable que le Gouvernement Pinay se fasse et qu'il vive un certain temps, mais, sans la participation du MRP, le Gouvernement ne se formerait pas ou ne vivrait pas ... Une coupure avec la SFIO serait grave. Pour la rallier, il ne faut pas laisser la majorité se décomposer ... Un constat d'échec de la droite doit être fait. »



Antoine Pinay



**Robert Lecourt.** : 19 mars : « Pinay a réussi à créer dans l'opinion un état d'esprit irraisonné ».



**Paul Coste-Floret.** 2 Avril : « Le Gouvernement Pinay nous mène à la faillite. »



**Francine Lefebvre.** 2 avril : « Monsieur Pinay tient le MRP avec la corde ... Le MRP marche comme un mouton. »



**André Burlot.** 7 mars : « Le programme Pinay est dirigiste »



**Edouard Moisan.** 2 avril : « Le MRP attendait l'erreur de Pinay, qui demanderait de nouveaux impôts. Malheureusement pour nous, Pinay a évité l'écueil. Le MRP est ligoté. Il a été roulé. »



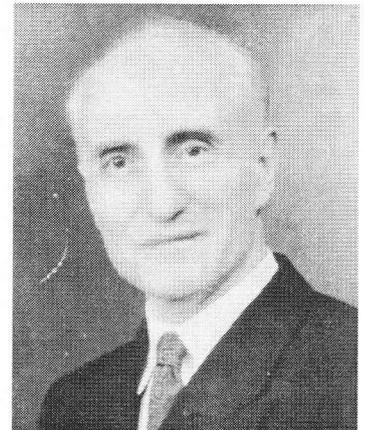
**Germaine Poinso-Chapuis.** 8 avril : « On a vu dans l'Histoire des cas où des hommes ont finalement eu raison contre l'opinion un instant déroutée. »



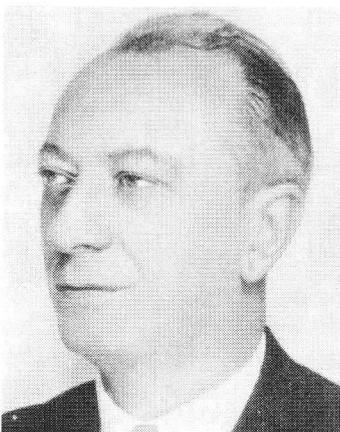
**Maurice-René Simmonet.** 7 mars : Pinay choisit une politique de facilité : nous serions complices en nous y associant ... Notre participation provoquerait un divorce avec le Comité national... »



**Jean Catrice.** 2 avril : « Après le vote de ce budget, rompons avec cette majorité réactionnaire ! »



**Auguste Billièmaz.** 8 avril : « Pinay est inspiré par le discours de Pierre-Etienne Flandin. « Confiance à la confiance », dit-on. Certes, mais pas aux patrons ni à Flandin ! » (qui vient de ranimer l'Alliance démocratique de la Troisième République pour soutenir Antoine Pinay et son programme de réformes)



**Pierre Schneiter.** 2 avril : « Les militants MRP ne sont pas hostiles à l'expérience Pinay et ils comprennent nos difficultés politiques. »



**Joseph Dumas.** 7 mars : « La politique Pinay est opposée à tout l'idéal du MRP »



**Paul Ihuel.** 8 avril : « Beaucoup de petites gens ont confiance en Pinay. Le MRP ne peut pas les décevoir. »

pourraient rendre ce système responsable d'un échec éventuel... On entend parler d'une réduction de 40% des investissements agricoles ; ce serait une entreprise difficile. Dans le budget militaire, des déceptions sont prévisibles, comme l'abandon des chaînes de fabrication du char de 13 tonnes... Les ressources attendues par Pinay de la répression de la fraude fiscale paraissent fortement évaluées. J'ignore encore la portée de l'amnistie fiscale envisagée. Serait-elle un élément psychologique important ? Peut-être mais son efficacité véritable suppose une stabilisation préalable et un appel de capitaux... Sur les paiements extérieurs, les mesures nécessaires paraissent exclues... Il faudrait une plus grande vigilance sur le budget, la Sécurité Sociale, le commerce extérieur.

**Charles Barangé.**- D'accord !

**Lionel de Tinguy.**- Les idées du MRP sur l'amnistie fiscale ne sont pas valables dans les circonstances actuelles.

**René Charpentier.**- Politiquement, le MRP ne peut pas s'opposer à l'expérience Pinay, qui est suivie avec attention par l'opinion publique... Nous devons nous prononcer sur un éventuel étalement des investissements.

**Lionel de Tinguy.**- Allons-nous réclamer des mesures plus énergiques sur les prix ? Que pensent nos agriculteurs de la politique Pinay, qui m'apparaît comme la plus anti-agricole depuis longtemps ?

**René Charpentier.**- Les dirigeants agricoles acceptent de Pinay ce qu'ils refuseraient à d'autres.

**Jean-Marie Louvel,** ministre de l'Industrie et du Commerce.- On a beaucoup critiqué la hausse du tarif de l'électricité... Il manquait 40,5 milliards à EDF pour faire ses investissements. En octobre 1951, le gouvernement a décidé, par un arrêté, d'augmenter les tarifs, la hausse devant s'opérer en trois fois. En octobre, elle s'est faite. En janvier, Pleven l'a refusée. Edgar Faure l'a ensuite acceptée. Puis Pinay a refusé la troisième. Mais faute d'une augmentation des tarifs, il faut trouver d'autres ressources. Où ? Des emprunts ? En tout cas, il n'a jamais été question de réduire les investissements productifs.

**Charles Barangé,** qui revient de Matignon.- Je viens d'apprendre que l'on envisageait de supprimer 40 milliards dans les dépenses civiles, 40 dans les crédits de la Reconstruction et 40 dans les investissements. Je m'inquiète en outre du communiqué du Gouvernement annonçant que les investissements seraient désormais couverts par l'emprunt.

**Jean-Marie Louvel.**- On peut prétendre qu'il en a toujours été ainsi ; René Mayer l'a toujours prétendu.

**Charles Barangé** (rapporteur général de la Commission des Finances). - Moi je vous dis que les impôts ont en partie financé les investissements.

**François de Menthon.**- Il n'empêche : faire dépendre les investissements de l'emprunt constitue une orientation nouvelle.

**Paul Couston** (Vaucluse).- Je suis très inquiet : les prêteurs ne seront-ils pas à même de menacer un jour le statut des entreprises nationalisées, en prenant des assurances sur leurs biens ? De plus, en acceptant aujourd'hui un étalement, ne serons-nous pas amenés à en accepter un plus important, par crainte de faire

échouer une expérience dans laquelle l'opinion mettrait tous ses espoirs ?

**Jean-Marie Louvel,** s'adressant à Barangé.- Jean Monnet démontre que les investissements ont été couverts à raison de 97% par des ressources non fiscales (emprunts et aide américaine). Les majorations des tarifs EDF d'octobre 1951 ont été décidées parce que les emprunts étaient limités par un plafond.

**Robert Lecourt.**- Comme le dit de Menthon, notre crainte est justifiée par cette façon nouvelle de faire dépendre le programme des investissements de la réussite des emprunts. Nous devons maintenir notre position : l'équipement du pays est inconditionnel. Jamais le MRP ne permettra que des prêteurs prennent des gages sur les entreprises nationales. Pinay a réussi à créer dans l'opinion un état d'esprit irraisonné, qui signifie : tout va mieux depuis que la SFIO et le MRP sont à l'écart. Il pourra ensuite, lorsque les échéances viendront, se faire tomber sur un sujet sensible pour l'opinion publique. Le MRP et la SFIO auront alors la responsabilité de l'échec de l'expérience Pinay et celle de demander aux Français les sacrifices nécessaires... D'où l'importance du calendrier. Si l'échelle mobile vient d'abord, Pinay tombera en faisant naître l'espoir d'une nouvelle expérience. De même si l'amnistie fiscale vient en priorité. Il faut donc obtenir que vienne d'abord l'équilibre du budget, dans un projet sincère, qui mette tous les comptes sur la table et qui ne réserve pas les décisions les plus ardues pour le successeur.

**Maurice-René Simonnet.**- Va-t-on soumettre la reconstruction et l'équipement à la situation du marché des capitaux ? ... Il faut lutter contre la campagne lancée dans l'opinion publique : l'expérience se fera au besoin malgré le Parlement grâce à l'opinion... Le but de l'expérience, c'est les élections sénatoriales ; on essaiera de ne voter aucun impôt avant. Si c'est impossible, on les laissera demander par un autre et les Indépendants et Paysans diront : « Quand nous sommes au pouvoir, tout est facile. »

**François de Menthon.**- Bien sûr ! Demandons à nos ministres de veiller à la présentation d'un budget acceptable. Sinon, nous devons soit prendre la responsabilité de faire échouer l'expérience Pinay en renversant le gouvernement, soit nous condamner à recueillir un héritage trop lourd.

**André Colin.**- D'accord ! Il ne faut pas laisser Pinay esquiver la présentation d'un vrai budget...

**Charles Barangé.**- Oui, c'est important car j'ai noté chez plusieurs ministres l'intention de présenter des budgets séparés (un par ministère). J'ai réclamé à Pinay un budget global.

Vendredi 21 mars à 14h30 (37<sup>e</sup> réunion), présidée par François de Menthon, et mardi 25 mars (38<sup>e</sup> réunion), présidée par Edouard Moisan. Retraite des vieux métayers. Réforme du Règlement (méthode de travail de l'Assemblée).

**21 mars.** L'accord se fait rapidement sur la prise en charge de l'allocation aux vieux métayers, sujet exposé par **Charles Viatte** : ce doit être la caisse agricole, comme le demande la Commission du Travail, et non pas le régime général, comme le propose la Commission des Finances.

**Paul Bacon,** ministre du Travail, est d'accord. **Maurice Lucas** fait des réserves. **René Charpentier** est pour.

**25 mars.** Très long débat sur la réforme du Règlement, exposée par **Francine Lefebvre.** Cette réforme, réclamée avec force et depuis longtemps par Robert Lecourt, vient d'aboutir à un rapport de synthèse élaboré par le socialiste

Jean Minjot et adopté par la Commission du Suffrage universel. Son examen conduit à poser certaines questions qui sont du domaine d'une éventuelle révision de la Constitution. Le Bureau du Groupe a lui-même délibéré sur le rapport Minjot et il a fait une série de choix qu'il soumet au Groupe.

Voici quelques extraits de la discussion, en résumé.

Le Bureau propose de limiter l'usage du scrutin public à la tribune à des cas exceptionnels, telles l'élection du président de l'Assemblée et l'élection du président de la Haute-Cour.

**Paul Coste-Floret** estime que cette limitation est excessive. **Francis Lefebvre** se dit favorable au vote personnel.

Par 10 voix contre 7, le Groupe adopte la proposition du Bureau.

Procédure d'urgence (pour la discussion des textes) : faut-il la supprimer, n'est-elle pas utile dans certaines circonstances ? Peut-être serait-il suffisant de laisser une séance par semaine à la discrétion de l'Assemblée (**R. Lecourt**). En fait, l'urgence est utile pour accélérer les travaux du Conseil de la République (**F. Lefebvre**).

### **Rebondissement de la crise franco-tunisienne : le Groupe MRP n'est pas convaincu par les explications de Robert Schuman et de Maurice Schumann.**

*Du 26 mars au 1<sup>er</sup> avril 1952 – le gouvernement Pinay est en place depuis le 8 mars -, le Groupe MRP tient 7 réunions (où les participants sont plus nombreux que d'habitude), dont 2 sont consacrées au budget 1952 et 5 à la crise des relations franco-tunisiennes.*

*Cette crise a eu ses répercussions parlementaires dès le 18 janvier, à la suite de l'arrestation, le même jour, en Tunisie, de Bourguiba, leader du Néo-Destour (voir notre numéro précédent, pages 20 à 24). Elle s'est aggravée avec le ratisage du Cap Bon par les forces françaises sous le commandement du général Garbay et sur l'ordre du comte Jean de Hautecloque, résident général de France à Tunis, du 28 janvier au 1<sup>er</sup> février. On compte 200 morts parmi les manifestants. Le 29 février, le Gouvernement Edgar Faure est tombé ...*

Le 25 mars, le résident général de France fait arrêter le Premier Ministre, Hamed Chenik, et quatre membres de son gouvernement. L'émotion et la perplexité sont considérables au sein du Groupe MRP.

Mercredi 26 mars, à 18 et à 22 heures, 39<sup>e</sup> et 40<sup>e</sup> réunions du Groupe, sous la présidence de François de Menthon. Pierre-Henri Teitgen : « C'est un acte de banditisme international ».

#### **A 18 heures**

**Jean Cayeux**.- Le MRP est assailli de questions !

**Paul Coste-Floret** Est-il exact que Robert Schuman ait été mis en minorité en conseil de cabinet ? La chute du gouvernement est possible, avec l'exclusion du MRP du Quai d'Orsay ! Les responsabilités de ce drame doivent être connues !

**Jean Catrice**.- Dans une récente conférence de presse à Lille, Maurice Schumann, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, a déclaré, à propos de la Tunisie : « Tout va bien, les réformes se feront dans le calme ». Le MRP va-t-il prendre la responsabilité d'une nouvelle Indochine ?

**Jean Raymond-Laurent**(Manche).- Le Gouvernement a demandé ce matin à Robert Schuman d'attendre 48 heures pour se présenter devant la Commission des Affaires étrangères. Je suggère l'envoi d'une délégation auprès de nos amis Schuman et Schumann.

.....

**Paul Gosset** (Nord).- Je m'inquiète de l'absence d'un représentant du Quai d'Orsay au Maroc, où la présence

Qui fait l'ordre du jour de l'Assemblée ? **Henri Lacaze**, rapporteur du Bureau, propose que le gouvernement établisse l'ordre du jour de la semaine et qu'un jour par semaine soit réservé à la discrétion de l'Assemblée. « C'est trop rigide » dit **Joseph Defos du Rau**. Pour **H. Lacaze**, supprimer l'urgence et ne pas réserver un jour à l'Assemblée serait dangereux : comment faire voter une proposition à laquelle le gouvernement s'oppose ? **Jean Catrice** n'accepte pas que le gouvernement fasse seul l'ordre du jour. **Robert Lecourt** constate que, dans le domaine des méthodes de travail parlementaires, les ambitions du Groupe, manifestées au début de la législature, se sont bien résorbées depuis. Il estime que certains membres du Groupe manifestent désormais une préférence pour le gouvernement d'assemblée. Selon **Paul Coste-Floret**, en demander plus que le rapport Minjot c'est aller à l'échec et s'engager dans le bouleversement du Règlement crée le risque qu'on nous invite à bouleverser la Constitution. Il propose la formule suivante : priorité pour les projets du gouvernement mais un jour par semaine à la discrétion de l'Assemblée. Le Groupe donne son accord par 15 voix contre 3. **Joseph Defos du Rau** propose de supprimer la procédure d'urgence, compte tenu de l'adoption qui vient d'être votée ; le groupe dit « non » par 11 voix contre 8 et 2 abstentions.

française n'a été assurée récemment que par M. Martinaud-Déplat

**Kenneth Vignes** (du Secrétariat général du MRP et membre de l'AUF).- Je crains que l'on n'aille tout droit à la déposition du bey si la machine est ainsi lancée ... Je ne vois pas de successeur à Chenik. Aucun Tunisien valable n'acceptera cette succession... Je ne pense pas que le MRP puisse supporter les conséquences d'une politique qu'il n'a pas voulue.

**Francine Lefebvre**.- Je rappelle la motion du Comité national du MRP : « poursuite de la même politique étrangère ».

**Jean Cayeux**.- Nos ministres auraient dû démissionner !

**Henri Bouret** (Côtes-du-Nord).- Pourquoi nous étonner ? Les événements actuels sont les conséquences d'actes intervenus il y a plusieurs semaines : le Groupe a accepté de participer au Gouvernement Pinay.

**François de Menthon**.- Je constate que le Groupe désire qu'une délégation soit envoyée auprès de Robert Schuman pour obtenir qu'il se désolidarise d'une façon ou d'une autre de la décision prise par le Gouvernement.

**Paul Coste-Floret**.- Oui, mais à la condition d'être sûr que Schuman a été mis en minorité au sein du cabinet.

.....

**Lionel de Tinguy**.- Robert Schuman a accepté la décision du fait qu'il n'a pas démissionné.

**Louis Siefridt** (Seine-Inférieure).- Oui.

.....

Consulté, le Groupe adopte à l'unanimité l'envoi d'une délégation auprès de Robert Schuman.

Cette délégation sera composée de François de Menthon, Jean Raymond-Laurent, Edouard Moisan, Lionel de Tinguy, Jean Catrice, Pierre-Henri Teitgen.

Le Groupe décide de se réunir de nouveau à 22 heures.

#### A 22 heures.

**François de Menthon.**- Je reviens du Quai d'Orsay, où Robert Schuman m'a reçu seul. Il avait formulé le désir de recevoir le président du Groupe seul dans un but de discrétion à l'égard de la presse. Je lui ai fait part de l'émotion du Groupe. C'est à la demande de certains ministres que le Gouvernement l'a invité à ne pas aller devant la Commission des Affaires étrangères, « en raison de l'évolution de la situation ». Pour la même raison, il ne pouvait pas venir devant le Groupe. Il souhaite que l'on attende 48 heures pour juger la situation. Il viendrait devant le Groupe vendredi. Il souhaite pouvoir s'expliquer clairement. Par devoir d'Etat, il s'estime tenu à une extrême discrétion pendant 48 heures. Il ne peut encore répondre à la question posée : la décision (d'arrêter Chenik) a-t-elle été prise par une majorité du cabinet contre l'avis de Robert Schuman ? Si le débat vient en séance demain, jeudi, c'est Pinay qui répondra, Robert Schuman étant retenu au Conseil de la République.

**Francine Lefebvre.**- Donc Robert Schuman est d'accord avec la décision prise.

**François de Menthon.**- Je ne sais pas.. Robert Schuman se considère, par devoir d'Etat, comme solidaire du Gouvernement pendant au moins encore deux jours. Sur les instructions données au résident général, Robert Schuman déclare que celles-ci peuvent être interprétées différemment.

**Henri Bouret.** - Je m'en étonne.

**François de Menthon.**- Je précise que Robert Schuman a appris l'arrestation des ministres tunisiens par une dépêche.

**Jean Lecanuet** (Seine-Inférieure).- C'est invraisemblable !

**Lionel de Tinguy.**- Comment expliquer qu'un fonctionnaire prenne une telle décision sans en référer ?

**Pierre-Henri Teitgen.**- L'arrestation des ministres tunisiens est un acte de banditisme international !

**André Monteil.**- Le résident général n'a pas pu prendre cette décision sans l'accord d'un ministre français.

**Kenneth Vignes.**- De Hauteclouque voulait faire une rentrée qui ait de l'allure. Peut-être lui a-t-on laissé la liberté d'aller jusqu'à la force. En tout cas, il a de l'antipathie personnelle contre Chenik. Et son entourage le poussait à l'emploi de la force. Il n'est pas invraisemblable que de Hauteclouque ait eu un mouvement brutal de son propre chef. C'est possible, oui. Maurice Schumann m'a dit hier que le déroulement des événements échappait désormais au Quai d'Orsay et était devenu le fait du résident. Faire du départ de Chenik une affaire personnelle a été la vraie maladresse mais ce sont les partisans de la manière forte qui ont poussé le résident à faire de ce départ une affaire personnelle, sachant très bien ce qu'en seraient les conséquences.

**Pierre-Henri Teitgen.**- La France refuse d'instaurer outre-mer un régime de droit et veut y maintenir un régime de police. Même si la mesure avait été opportune, elle serait inadmissible. Je refuse l'excuse d'instructions laissant au résident la liberté de faire des coups de force.

**Jean Scelles** (de l'Assemblée de l'Union Française, comme Vignes).- La sauvegarde de l'Afrique du Nord rend nécessaire que le Groupe MRP prenne position. Toute heure perdue aggrave la situation.

**Pierre-Henri Teitgen.**- Le seul désaveu qui portera sera celui qui fera le ministre lui-même.

**Joseph Dumas.**- Pouvons-nous espérer qu'il le fera ?

**François de Menthon.**- Robert Schuman aurait été plus ferme si le Groupe MRP avait été uni sur la politique française en Tunisie.

**Francine Lefebvre.**- Si Robert Schuman s'appuyait davantage sur le Groupe, il aurait plus de poids au gouvernement.

**André Monteil.**- Je regrette que le MRP soit politiquement faible. Ses adversaires et ses partenaires savent qu'il suffit d'avoir l'accord de tel ou tel ministre MRP pour faire plier le groupe.

**Henri Bouret.**- Qui a couvert l'opération du résident ? Il n'y a pas d'impératif politique qui nous permette d'aller contre le droit des gens.

**Pierre Boudet** (Lot), sénateur.- Je crains qu'une réaction du Groupe MRP n'entraîne une émeute demain en Tunisie.

**Henri Bouret.**- Dites que vous approuvez la décision du résident.

**Pierre Boudet.**- Non !

**Jean Lecanuet.**- Quelles sont les intentions de Robert Schuman demain au conseil des ministres, qui sera amené à approuver ou à désapprouver la décision ? (Il s'agit d'un conseil restreint)

**Lionel de Tinguy.**- Je regrette que le Groupe MRP ne puisse remplir son rôle en matière de contrôle de la politique étrangère ... Toute décision du groupe prise aujourd'hui serait interprétée comme un blâme à l'égard de Robert Schuman. Il nous faut lui accorder le délai de 48 heures qu'il nous demande.

**Edouard Moisan.**- Les indiscrétions commises dans les couloirs n'encouragent pas nos ministres à venir s'expliquer... Faute d'informations, nous ne pouvons qu'attendre.

**Joseph Dumas.**- Je n'accepte pas cette inertie, qui peut être criminelle. La France fait bien peu cas des droits des gens outre-mer.

**André Monteil.**- Au mépris d'un traité, la France vient d'arrêter les membres d'un gouvernement étranger. Le Groupe a le dos au mur. J'ai beaucoup d'estime pour Robert Schuman, mais je regrette l'habitude des députés MRP de faire confiance, les yeux fermés, à leurs ministres. Le sentiment du Groupe sur la politique étrangère ne pèse rien dans la détermination de Robert Schuman.

**Henri Bouret.**- Pourquoi pas une demande d'interpellation, pour poser le problème ? Le Groupe doit manifester son autonomie parlementaire.

.....

**Pierre-Henri Teitgen.**- Les silences de Robert Schuman sont significatifs. Ce qui s'est passé n'est pas conforme, à mon avis, aux instructions de Robert Schuman. Celui-ci n'est pas prêt à jouer jusqu'au bout le jeu de la solidarité. Il a besoin de deux jours. Dans le noir, nous n'avons pas de droit de les lui refuser.

**Joseph Dumas.**- Robert Schuman n'a pas invité de Menthon à rassurer le Groupe ; cela, aussi, est significatif.

**Henri Bouret.**- Je suis plus méfiant que confiant.

.....

**François de Menthon.**- Disons que nous voulons un débat rapide jeudi ou vendredi mais pas plus tard.

Le Groupe accepte par 11 voix et 3 abstentions.

Judi 27 mars à 14 heures et vendredi 28 mars à 14 heures, 41<sup>e</sup> et 42<sup>e</sup> réunions présidées par François de Menthon. Loi de finances : budget, amnistie fiscale, impôts, emprunts. Le Groupe MRP doute du succès.

Au cours de ces deux réunions, le Groupe délibère sur les travaux de la Commission des Finances, qui lui sont rapportés par **Pierre Abelin**.

- La Commission a voté un amendement Mendès-France excluant des économies la reconstruction et les investissements.
- Elle a disjoint un texte laissant au Gouvernement le soin de suspendre ou de différer par décret jusqu'au 31 décembre l'effet des dispositions législatives ou réglementaires obligeant l'Etat au versement de prestations, participations, ristournes ou subventions.

Dans le débat à la Commission sur ces sujets, les commissaires MRP ont gardé le silence afin de pouvoir « apprécier » les observations de leurs collègues Indépendants et Paysans devant leurs ministres, qui étaient présents, M.M. Courant et Ramarony.

- **Charles Barangé**, en sa qualité de rapporteur général, a toutefois déposé un amendement prévoyant pour le 1<sup>er</sup> juillet

d'autres « moyens de financement » pour le cas où les emprunts auraient un rendement insuffisant. Selon **Abelin**, mieux vaudrait parler d'impôts, clairement.

Des observations sont faites à la réunion du Groupe du 27 mars sur l'amnistie fiscale, dont les dispositions sont encore floues. Selon **de Tinguy**, cette amnistie permet beaucoup de choses aux contribuables. Pour **Catrice**, elle ne sera efficace que si elle est totale. « Est-elle plus immorale que la fraude ? » dit-il. Une condition toutefois : répression inexorable de la fraude, après. **Abelin** note que l'Administration n'a pas encore de méthode pour la recherche de la fraude.

A la réunion du 28, **Abelin** dit que le « commissaire du Gouvernement, entendu par la Commission des Finances, a donné les précisions suivantes : l'amnistie fiscale réduirait les rentrées de 25 milliards en 1952 et d'une somme plus importante en 1953. « Au sein de la Commission », ajoute **Abelin**, « tout le monde se rend compte qu'une partie du projet Pinay n'est pas solide ».

Selon **Joannès Dupraz**, la Commission, sans le dire, a bouleversé le projet Pinay.

**Charles Barangé** proteste : la Commission n'a fait que retrancher du projet ses dispositions les plus illusoirs.

Pour **Pierre Schneiter**, l'amnistie ne privera pas le Trésor de beaucoup de recettes car les fraudes encore non découvertes ne le seront jamais.

Selon **Maurice-René Simonnet**, on pourrait accepter une amnistie partielle et des pouvoirs spéciaux limités pour le Gouvernement. « La Commission », dit-il, « a dit « non » à un budget de facilité. Il était nécessaire de faire subir un choc à ce budget d'extrême droite et de le rendre plus réaliste ».

« Non », réplique **Dupraz**, « la Commission a pris une position faible devant l'opinion publique ».

**Barangé** approuve **Simonnet** : « La Commission a fait d'un projet illusoire et réactionnaire un texte réaliste. Elle ne gêne en rien l'expérience Pinay qui, par nature, est à court terme. Nous sommes partisans de la confiance, comme Pinay, Mais pas de la confiance d'une seule catégorie de la nation. »

.....  
Sur les crédits militaires, **Abelin** note qu'il manque au moins 50 milliards, indépendamment de l'Indochine et des engagements supplémentaires pris à Lisbonne. **Dupraz**, sur le même sujet, prévoit des fermetures d'usines.

Vendredi 28 mars à 19 heures, 43<sup>e</sup> réunion, présidée par François de Menthon. Tunisie : les explications de Robert Schuman sur le ratissage du Cap Bon et l'arrestation des ministres tunisiens ne satisfont pas le Groupe MRP.

**Robert Schuman**.- Le message de Vincent Auriol au bey insiste sur l'intérêt qu'a la Tunisie à reprendre les négociations avec le gouvernement français. Dès ce matin une dépêche nous apprenait que le bey s'apprêtait à faire appel à un nouveau Premier Ministre. C'est ce qui vient de se passer. Il s'agit de M. Salaheddine Baccouche, qui est un ami personnel du bey et qui a déjà occupé ce poste. Il n'est pas membre du Néo-Destour mais il a des attaches et des idées communes avec ce parti. Le gouvernement français n'avait prononcé aucune exclusive ; il veut poursuivre sa politique : l'acheminement progressif de la Tunisie vers l'autonomie interne. Pour atteindre cet objectif, il faut des hommes valables et de confiance. Le gouvernement français a tenté de faire une expérience avec M. Chenik et il a échoué.

Pourquoi ? Trois obstacles sont intervenus :

- les ministres tunisiens ont déposé une plainte à l'ONU ;
- des attentats quotidiens ont eu lieu contre des Tunisiens et des Français, alors que le Gouvernement Chenik restait passif (il a même négligé de siéger depuis octobre) ;
- le gouvernement Chenik a organisé l'isolement du bey, rendant ainsi impossible une reprise des négociations.

Une commission mixte franco-tunisienne va étudier le problème des réformes ; elle ne comprendra pas de Français établis en Tunisie ni de Tunisiens ayant participé activement aux émeutes. Elle siègera dans trois semaines.

**Ahmed Aït Ali** (député d'Alger, apparenté au groupe MRP, industriel).- Je remercie le gouvernement français d'avoir pris les mesures nécessaires. Les Tunisiens hostiles à la France sont minoritaires ... Il faut poursuivre les réformes.

**Jean Cayeux** (Seine).- La France a-t-elle la force de pratiquer une politique de force ? Le résident général a-t-il agi oui ou non sur des instructions précises et de qui ?

**Robert Schuman**.- Il appartient au président du Conseil de répondre à cette question si elle lui est posée au Parlement... Le ministre des Affaires étrangères est responsable de tous les actes du résident général.

**André Denis** (Dordogne).- Je suis peiné de constater une telle différence entre ce que Robert Schuman nous dit aujourd'hui et ses déclarations antérieures. Je pense qu'aujourd'hui M. Martinaud-Déplat triomphe. Je ne crois pas que Robert Schuman ait pu admettre cette nouvelle politique, tellement opposée à celle du MRP. Je ne suis pas solidaire de cette politique, si Schuman y est contraint parce qu'il est membre du Gouvernement. Ce n'est pas moi ni d'autres membres du Groupe qui lui avons infligé cette solidarité au sein d'un gouvernement qui porte le fruit de l'autoritarisme. Il n'est pas dans le rôle du MRP d'admettre ou de couvrir les agissements de colonialistes dont M. Martinaud-Déplat (ministre radical, de la Justice) est ici le porte-parole. Aujourd'hui, Robert Schuman se trouve entraîné malgré lui dans une nouvelle politique désastreuse. J'aurais aimé qu'il quittât le gouvernement... Je rappelle que le Néo-Destour est anti communiste.

**André Monteil** (Finistère).- Je ne crois pas que la politique de force soit propre à construire l'Union française. Je crains un nouveau foyer de troubles en Afrique et je vous rappelle l'affaire d'Indochine. On sait que le Néo-Destour a derrière lui 90% de la population tunisienne. Croit-on que M. Baccouche jouisse du prestige nécessaire ? N'a-t-on pas célébré son remplacement, en 1947, comme l'avènement de l'honnêteté ? Ce n'est pas être contre la France que de protester contre les pillages, les destructions, les viols et les meurtres du Cap Bon. Je redoute les conséquences internationales de ce coup de force, ses conséquences intérieures sur le plan militaire et celles qu'il aura sur l'avenir de la Tunisie.

**Maurice Lucas** (Manche).- Je souhaite que nous gardions notre calme. Notre agitation augmente les difficultés ... Le Groupe n'a pas manifesté la même émotion quand il y a eu des meurtres de Français en Tunisie.

**Kenneth Vignes** (AUF).- Les griefs énumérés contre les ministres tunisiens ne justifient pas les mesures prises contre eux... M. Baccouche est sans crédit en Tunisie. Il lui sera difficile de trouver des collaborateurs valables... L'euphorie actuelle risque d'être trompeuse.

**Maurice-René Simonnet**.- Notre politique c'était de considérer la Tunisie comme un pays ami et presque majeur. Aujourd'hui nous nous y conduisons comme en pays conquis. Comment revenir à notre politique d'hier ? Veillons à la composition de la commission mixte. Evitons de nouvelles maladresses qui nous vaudraient l'hostilité des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne à l'ONU.

**Léo Hamon** (Seine), sénateur.- Je m'associe à l'esprit de mesure que nous apporte **Simonnet**. Personne au MRP ne mérite l'injure d'être indifférent à l'intérêt français mais le droit doit être pour la France une arme et non pas une gêne... Au cœur du problème de nos rapports avec les musulmans, il y a le choix des interlocuteurs. Chenik, dit-on, pesait sur le libre-arbitre du bey, qui a 76 ans. Mais le nouveau ministère tunisien va-t-il laisser jouer ce libre-arbitre ? Quel prix faudra-t-il accorder pour obtenir de nouveau l'amitié tunisienne ? Rappelons-nous que nous avons dû accorder à Bao-Daï plus que nous avons offert à Ho-Chi-Minh, sans porter remède à la guerre... Sur le plan extérieur comme sur le plan intérieur, nous assistons à l'expérience de la réaction : d'abord des satisfactions faciles, ensuite des lendemains amers.

**Robert Schuman.**- Je vous remercie... Je me trouve dans une situation difficile, où nous sommes engagés. Notre but : obtenir un résultat, aller à des réformes sincères et sérieuses. Ne compromettons pas nos chances en mettant sur la place publique nos inquiétudes et nos sentiments. M. Chenik faisait barrage à toute conversation. Il voulait tout immédiatement, y compris un statut de minorité protégée pour les Français de Tunisie.

**Lionel de Tinguy.**- Je n'ai pas partagé l'émotion du Groupe. La force est une vertu quand on sait l'employer. Quelques jours de prison pour des ministres afin de rétablir l'ordre en Tunisie, ce n'est pas trop cher. Certes, d'autres méthodes auraient été meilleures si elles avaient été possibles.

**Jean-Raymond-Laurent** (Manche).- Le Groupe MRP doit avoir un orateur dans le débat public pour rappeler quelle politique il réclame en Tunisie.

**Maurice Schumann**, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères.- J'ai contrôlé les événements du Cap Bon : il y a eu des destructions de maisons, une tentative de viol ; les quatre enfants dont on a parlé sont morts d'une épidémie. Je suis dubitatif sur tout le reste. Déjà la droite nous accuse de lancer un programme imprudent de réformes.

**Henri Bouret** (Côtes-du-Nord).- Je tiens du ministre de l'Air lui-même (l'Indépendant Pierre Montel) que des avions ont mitraillé la population tunisienne.

**André Denis.**- Nous ne pouvons pas nous contenter d'enquêtes administratives sur les événements du Cap Bon !

**François de Menthon.**- Je propose que Jean Raymond-Laurent parle en notre nom à la tribune.

Le Groupe donne son accord.

Mardi 1<sup>er</sup> avril à 14h15 et à 19h, 44<sup>e</sup> et 45<sup>e</sup> réunions, présidées la première par Edouard Moisan, la seconde par François de Menthon. Tunisie : une longue série de témoignages qui renforcent la réprobation des élus MRP.

**Jacques Fonlupt-Espéraber** (Haut-Rhin).- Je viens de passer huit jours en Tunisie. Le soir du 24 mars, le résident général a demandé à voir le bey. Le matin du 25, il s'est rendu chez le bey où il a trouvé Chenik, ce qui était prévu, mais aussi ses ministres, ce qui ne l'était pas. Il a protesté. Et il a décidé d'employer la force. L'arrestation des ministres a été opérée dans des conditions d'intraçable brutalité... J'ai vu dans la matinée du 29 Madame Ben Salem, fille du bey et épouse d'un ministre tunisien. La police a perquisitionné chez Chenik, elle l'a obligé à s'habiller devant huit hommes armés de mitraillettes. On a fouillé dans le trousseau de la fille du bey, on a brisé les jouets des enfants... Le lendemain, les commerçants ont fermé leurs boutiques ... M. Baccouche n'a pas en Tunisie le crédit moral et politique souhaitable. L'appel au calme lancé par le bey a été préparé par le résident général, de Hauteclouque. L'entrevue du bey et du résident s'est déroulée sous le bruit des avions à réaction frôlant le Palais. Un décret a créé des groupements de sécurité qui équivalent à une mobilisation civile. Pour l'opinion publique tunisienne, le bey a dû capituler devant la force. Les Français de Tunisie sont satisfaits des mesures prises, mais moins des réformes proposées. Du point de vue du droit, aucun texte ne permettait l'arrestation des ministres. A la rigueur, on aurait pu l'admettre si l'on avait agi en grand seigneur... Le résident a violé le droit des gens. C'est une mauvaise action, une action inintelligente. On a commis une grave erreur. Le MRP n'y est pour rien ! Mais les choses s'aggravent : on a arrêté Nouira, secrétaire général adjoint du Néo-Destour, le plus modéré ! Il avait simplement refusé d'entrer dans le nouveau gouvernement, celui de M. Baccouche ! Son internement a été décidé sans que le gouvernement ait été informé. Sur les événements du Cap Bon, je m'indigne de ce qui a été fait et des mensonges qui ont suivi. Les maisons ont été systématiquement dynamitées. Le rapport du général Garbay est une infamie. Des femmes ont été violées, des enfants brutalisés, certains en sont morts selon toute vraisemblance. J'ai vu moi-même leurs parents. Des fautes

graves ont été commises dans le passé ; la première a été de confier la résidence au général Mast, terriblement méprisé en Tunisie... Le ministère Baccouche ne vivra pas. Il faudra en trouver un autre mais les gens valables seront bientôt tous internés ! Alors avec qui négociera-t-on ? Avec des domestiques ? ... Robert Schuman ne porte ni la responsabilité morale ni la responsabilité politique de ces faits. Mais je voterai contre le gouvernement.

**Emmanuel La Gravière**, pasteur de l'Eglise réformée, ancien conseiller de la République (nommé par l'Assemblée Nationale), de retour lui aussi de Tunisie.- Je confirme cet exposé. L'avenir me paraît très compromis.

**Pierre Corval**, ancien directeur de « l'aube ».- J'ai fait une enquête au Cap Bon. Des maisons ont été sciemment détruites. Des Tunisiens ont été exécutés sans jugement. Une détente morale était nécessaire avant la reprise des négociations. Les Tunisiens sont passés du plan politique à la résistance aux occupants français. Là est le drame.

**Georges Bidault.**- Il faut tenir compte des circonstances : les excès ont été commis des deux côtés. Depuis longtemps, le sabotage était organisé, avec la complicité du gouvernement tunisien. Je n'admets pas l'appréciation émise sur le général Garbay. Il n'y a pas eu de meurtres d'enfants !

**Jacques Fonlupt-Espéraber.**- La preuve n'est pas fournie...

**Maurice Schumann.**- L'affirmer, c'est calomnier la France.

**Henri Bouret.**- Mais non !

**Georges Bidault.**- Les enfants dont on parle étaient morts avant, d'une épidémie ... Chenik n'était pas tellement valable. N'affaiblissons pas en Afrique du Nord les représentants de la France, ne compliquons pas la tâche de ceux qui vont étudier les réformes. Chez nos adversaires, il y a le refus d'accorder quoi que ce soit aux Français dans l'administration de la Tunisie. Que les excès soient blâmés, d'accord, mais pas l'action ! J'approuve ce qu'a dit Raymond-Laurent.

**Paul Coste-Floret** (Hérault).- Les mesures prises par le résident général sortaient du cadre des instructions données par le Quai d'Orsay. Voici trois documents (je vous les lis) manifestant un état d'esprit de brutalité et de mépris. Le MRP ne peut pas couvrir cette politique. Doit-il s'en désolidariser ? Il faut les réformes, bien sûr, mais le faut-il dans ce climat ? Faut-il jouer ces réformes avec M. Baccouche ? En cas d'échec, quelles seront nos cartes ?... Il faut demander une date, avant Pâques, pour discuter les interpellations qui viennent d'être déposées.

**Kenneth Vignes.**- Un gouvernement Baccouche peut apaiser les esprits s'il est provisoire ... L'internement de Nouira est une faute grave ; c'est une personnalité modérée, le type même d'un interlocuteur valable.

**Alfred Coste-Floret** (Haute-Garonne).- Il faut demander la fixation de la discussion au fond à une date proche afin d'en terminer avec un ordre du jour.

**Jacques Fonlupt-Espéraber.**- Les responsables de cette crise sont les radicaux, menés par Martinaud-Déplat.

**Abbé Albert Gau** (Aude).- Je me propose d'interpeller le gouvernement. Je proteste contre certaines déclarations du général Garbay.

**André Denis.**- J'interpellerai. Je démontrerai que cette politique a été menée en dehors de Robert Schuman.

**Maurice Schumann.**- Sans un minimum de fermeté, on ne trouverait pas d'interlocuteurs, de même que sans loyauté on ne peut espérer aboutir... Devant les sabotages et les attentats, Chenik est resté spectateur ; c'est lui-même qui l'a dit. D'autres méthodes auraient été préférables, mais d'autres étaient-elles praticables ? J'ai beaucoup essayé, mais sans succès.

**Jean Cayeux.**- J'ai l'impression que les mesures n'ont pas été concertées à Paris et qu'elles ont été décidées à Tunis.

**Maurice Schumann.**- Je note que les attentats et les sabotages ont cessé et que les répercussions internationales ne se sont pas aggravées. Il faut profiter de ce répit pour faire réussir le plan de réformes.

**Robert Schuman.**- Il ne faut pas éviter le débat sur les faits qui se sont passés. Mais aujourd'hui il faut distinguer un devoir

immédiat, à savoir reprendre les négociations au sein d'une commission mixte restreinte non soumise aux fluctuations politiques des gouvernements et où seront représentées toutes les tendances valables. A ce sujet, je regrette l'arrestation de Noura ... Il importe de ne pas critiquer Baccouche puisque nous allons négocier avec lui. Il faut remettre à un autre jour les conditions dans lesquelles se sont déroulés les faits... Sur les faits, faut-il éviter un débat ? Ce serait impossible mais un jugement et des conclusions sont impossibles aujourd'hui... Il faut qu'un débat ait lieu, prochainement et sur un dossier valable. On a parlé du 11 avril mais la Commission mixte ne pourra pas fonctionner avant le 24 avril.

#### A 19 heures

**François de Menthon.**- Pinay propose le 20 mai pour le débat au fond sur la politique du gouvernement en Tunisie.

**Paul Coste-Floret.**- On peut accepter cette date en précisant qu'on s'y tiendra. Mais je préfère le 11 avril car c'est déjà une concession.

**Georges Bidault.** Si le gouvernement était battu sur la date, les troubles renaîtraient en Tunisie.

**Maurice Schumann.**- Il faut accepter le 20 mai car la discussion sur les réformes sera alors engagée.

**Pierre de Chevigné,** secrétaire d'Etat à la Guerre.-Les responsables de l'ordre en Tunisie, abreuvés aujourd'hui d'injures, ne sont pas ceux qui ont provoqué les incidents. Le résident général devait-il laisser assassiner les Français de Tunisie ? Il y a eu sans doute des brutalités mais le rétablissement de l'ordre n'est pas fait par des secrétaires d'ambassade.

L'orateur donne lecture d'une lettre de Bourguiba qui le montre préparant des dépôts d'armes pour l'insurrection. Il conclut : « Je ne laisserai pas porter atteinte à l'honneur de l'armée française, même par mes amis. »

**Jacques Fonlupt-Espéaber.**- Un débat au fond dès le 11 avril permettrait à des interlocuteurs tunisiens valables, qui se sentent outragés aujourd'hui, de revenir à nous. En outre, il est préférable que le Parlement fixe la politique française en Tunisie avant la réunion, le 24 avril, de la Commission mixte.

**Jean Raymond-Laurent,** qui s'est exprimé à la tribune de l'Assemblée, dans l'après-midi au nom du Groupe.- Je me rallie à la date du 20 mai (ce sera la rentrée parlementaire après les vacances de Pâques), car des choses essentielles ont déjà été dites aujourd'hui, y compris par M. Pinay. Au surplus, nous devons tenir compte de l'attitude de Robert Schuman.

**Henri Bouret** (Côtes-du-Nord).- Le scrutin sur la date va avoir un sens politique : l'Assemblée Nationale va-t-elle couvrir oui ou non le Gouvernement pour l'arrestation des ministres tunisiens et le ratissage du Cap Bon ? L'argumentation de Maurice Schumann me paraît tendancieuse... Le renvoi au 20 mai serait un enterrement de première classe. M. Montel, secrétaire d'Etat à l'Air, a reconnu que des Vampires avaient mitraillé les populations civiles.

**André Denis.**- Si le Gouvernement ne s'est pas d'abord expliqué sur ses mesures de force, la politique de réformes annoncée n'aura pas de chances... Sur la lettre de Bourguiba lue par de Chevigné, je fais remarquer que Bourguiba demandait en 1949 à rencontrer le président du Conseil et que son insuccès le fit changer de ton. C'est l'entêtement du gouvernement français qui a créé l'exaspération du Néo-Destour... Une nation se grandit plus en reconnaissant ses torts qu'en invoquant la raison d'Etat.

**Francine Lefebvre.**- Pinay aura sa majorité, avec le RPF, même sans le MRP. Je ne serai pas de cette majorité réactionnaire.

**Georges Bidault.**- La France a été contrainte de se défendre après avoir été patiente. Le MRP va-t-il désavouer le Gouvernement qui vient de faire un pas vers nous ?

Consulté, le Groupe accepte la date du 20 mai par 29 voix contre 10.

## Loi de finances Pinay pour 1952 : le Groupe MRP s'abstient dans les scrutins de confiance sur l'amnistie fiscale et sur la réduction des crédits d'équipement et de construction

*Dans la discussion du projet de loi de finances pour 1952, qui occupe l'Assemblée Nationale du 2 au 11 avril, le Groupe MRP se retrouve devant les difficultés qu'il a dû surmonter durant les jours précédents à propos de la crise des relations franco-tunisiennes : il désapprouve le Gouvernement – où il a six ministres-, sur des points importants, mais il estime inopportun de renoncer aux objectifs politiques qui ont justifié son accord pour une « expérience » Pinay ; à savoir lever l'hypothèque de l'économie libérale et l'hypothèque RPF.*

Mercredi 2 avril à 14 heures, 46<sup>e</sup> réunion, présidée par François de Menthon. Pierre-Henri Teitgen : « Le projet Pinay, c'est du vichysme. » Jean Catrice : « Après ce budget, rompons avec cette majorité réactionnaire. » Edouard Moisan : « Le MRP a été roulé. »

**Pierre Abelin** (qui entrera dans le cabinet Pinay le 18 septembre 1952 comme secrétaire d'Etat aux Finances).- Selon Jean Moreau, Indépendant, secrétaire d'Etat au Budget, il ne serait pas sérieux d'attendre des résultats importants du programme d'économies... Autrefois, Poincaré a fait appel à l'impôt et non pas aux bons du Trésor. En 1938, Paul Reynaud a fait appel lui aussi à l'impôt... En outre, l'amnistie fiscale ne permettra pas au Trésor de récupérer beaucoup de capitaux cachés... A mon avis, le MRP ne peut pas voter l'amnistie fiscale telle qu'elle est proposée par le Gouvernement.

**Louis Siefridt.** Poincaré a fait voter le double décime en 1921. Il a été renversé pour ces impôts et pour sa politique dans la Ruhr (on disait : Poincaré c'est la guerre !). Son successeur a dû faire voter le quintuple décime et faire la guerre du Rif et celle de Syrie !

**Pierre Schneider** (Marne).- Je suis favorable à l'ensemble du projet, pour des raisons politiques. J'estime possible le succès de l'emprunt. S'agissant des économies, je pense que le MRP doit les accepter. La construction et l'équipement agricole doivent être défendus, c'est sûr, mais par les ministres compétents,

Claudius Petit et Camille Laurens. Pour l'amnistie, cherchons à améliorer le projet mais évitons une crise.

**François Reille-Soult** (Tarn).- J'ai constaté l'accord de l'opinion avec Pinay et pourtant les résultats de sa politique seront préjudiciables aux travailleurs et aux humbles. Que devons-nous faire ? A mon avis, laisser l'expérience se poursuivre mais avec des réserves publiques.

**Maurice-René Simonnet.**- L'opinion ne comprendrait pas que nous fassions tomber le Gouvernement Pinay. Il n'empêche que le budget Pinay est un budget de facilité, inadéquat à une défense du franc. Il faut marquer nos réserves et mesurer le point jusqu'où nous irons. Recherchons une transaction sur l'amnistie fiscale. On peut en trouver une ; le RPF est d'accord.

**Jean Catrice.**- L'approche des élections sénatoriales nous oblige à une grande prudence à l'égard de Pinay. Cependant, il faut prendre un certain nombre de rendez-vous ; en particulier défendre les investissements, gages de notre indépendance à l'égard des pays concurrents qui s'équipent.

**Abbé Albert Gau** (Aude).- Je constate la discrétion des deux groupes Paysans dans le débat. Il faut en profiter pour marquer quelques points.

**Edouard Moisan.**- Abelin doit exprimer ses réserves à la tribune afin de mettre les Indépendants en difficulté.

.....

**Francine Lefebvre.**- Je regrette que le MRP n'ose pas dire ce qu'il pense. Sa peur le contraint à tout accepter. Je m'en indigne.

**Pierre-Henri Teitgen.**- Si le Groupe prévoit de voter l'ensemble, il doit faire quelques réserves mais sans attaquer à fond... Le projet Pinay traduit un état d'esprit plus qu'une technique. Et si l'on va au-delà de la technique, on constate qu'il est exactement à l'opposé de tout l'idéal du MRP. C'est du vichysme !

**Charles Barangé** (Maine-et-Loire).- La thèse Teitgen signifie que le MRP doit retirer ses ministres. En doctrine, je suis d'accord.

**Pierre Schneider.**- Moi aussi mais le moment n'est pas venu. La pause est nécessaire.

**Francine Lefebvre.**- Nous ne faisons pas la pause, nous marchons à reculons.

**Maurice-René Simonnet.**- Vichysme ? Allons-nous accepter des décrets-lois qui conduisent au vichysme ? Malheureusement, nous avons des ministres au gouvernement ! Le MRP est dans l'engrenage. La moitié du corps est prise. Le reste y passera.

**François de Menthon.**- Je proteste contre de tels propos !

**Joseph Dumas** (Seine).- Soyons plus modestes ! Le MRP, quand il avait le pouvoir, n'a pas fait baisser les prix ! Le MRP n'a plus de valeur propre. Il est assimilé à tous les gouvernements, quels qu'ils soient.

**Abbé Albert Gau.**- Je rappelle qu'aucun membre du Groupe ne peut entrer au gouvernement sans son accord. .. Notre ami Dupraz va-t-il y entrer ?

**Francine Lefebvre.**- Je ne me sens pas liée par la présence de MRP au gouvernement. Si le MRP avait été toujours sensible à l'opinion, il aurait rallié le RPF et aujourd'hui il n'existerait plus. Un état d'esprit affreux règne dans le Groupe ; il démissionne toujours ; il accepte tout ; M. Pinay tient le MRP avec la corde ; le MRP marche comme un mouton, parce que six de ses membres sont restés ministres !

**Jean Catrice.**- Laissons passer ce budget puis rompons aussitôt après avec cette majorité réactionnaire ! Posons des questions et lançons de solennels avertissements.

**Pierre Schneider.**- Les militants MRP ne sont pas hostiles à l'expérience Pinay et ils comprennent nos difficultés politiques.

**Edouard Moisan.**- Le MRP a voulu lever l'hypothèque de la droite. Il attendait l'erreur de Pinay, qui demanderait de nouveaux impôts. Malheureusement pour nous, Pinay a évité l'écueil. Le MRP est ligoté. Il a été roulé. Il doit chercher à s'en sortir, habilement. Si le RPF vote le projet Pinay, le MRP ne doit pas hésiter à s'abstenir.

**Louis Siefridt.**- Moi je ne suis pas gêné par la présence de MRP au gouvernement. Qu'ont fait les Indépendants et les radicaux à l'égard d'Edgar Faure et de son ministre Courant ? J'ajoute que nos ministres prennent des positions sans nous demander notre avis.

La séance se termine sur le choix d'un orateur pour exprimer l'opinion du Groupe à la tribune. On sollicite Teitgen, qui est très réservé.

Consulté, le Groupe demande à Teitgen d'accepter de parler sur les équipements et la construction.

La participation des députés MRP à la discussion du projet de loi de finances Pinay, les 2, 3 et 4 avril, à la Commission des Finances puis en séance publique, en vue d'améliorer le texte, est considérable (elle est exposée avec précision dans les numéros 17 et 18 du Bulletin d'information du Groupe, datés du 3 et du 8 avril).

L'intervention de Pierre-Henri Teitgen, de caractère général, se situe le 3 avril (de larges extraits sont publiés dans le Rapport d'activité du Groupe au Congrès national de Bordeaux, mai 1952, pages 26 à 28).

En voici un bref extrait :

« Il fut un temps où la France était riche et où ses dirigeants négligèrent d'assurer son avenir en érigeant en maximes d'intérêt national les fausses prudences bourgeoises. Puis vint le grand effort d'après la Libération... »

« Nous voulons savoir si votre politique sera diamétralement opposée à celle-là... »

Et voici une liste des intervenants MRP dans le débat public :

- **Barangé** : pourquoi ne pas tenir compte dans les évaluations de recettes des effets de la baisse des prix que le Gouvernement s'attache à provoquer ?
  - **Bichet** : préserver les investissements dans les charbonnages, la sidérurgie et l'électricité.
  - **Coudray** : la France a besoin de 250.000 logements par an.
  - **Siefridt** : le logement est un support moral dans le développement économique
  - **Halbout** : obtenir que les capitaux amnistiés soient investis dans la construction.
  - **Charpentier** : aider l'exportation des produits agricoles et industriels.
  - **Juglas** : maintenir les équipements prévus dans les territoires outre-mer.
  - **Albert Gau** : les réductions de crédits ne doivent pas porter sur les investissements agricoles ; cette demande, formulée dans un amendement Gau, est adoptée par 311 voix (MRP, IOM, socialistes, communistes) contre 194 (RGR, Indépendants, Paysans), le RPF s'abstenant.
  - **Bichet** : la SCNF est un service public ; il est donc normal d'inscrire au budget la contrepartie de ce service.
  - de **Tinguy** (avec amendement du socialiste Minjoz) pour écarter une disposition du projet annulant les effets positifs de l'article 237 du Code des impôts en faveur de la construction.
  - **Gabelle et Cayeux** : pour de nouvelles dispositions favorisant l'épargne populaire et allégeant les charges fiscales des familles.
  - **Abelin** : l'amnistie fiscale ne doit pas devenir une sorte de tolérance pour le passé et pour l'avenir.
  - **Simonnet** : le projet d'amnistie fiscale Pinay est critiquable fiscalement, financièrement et économiquement.
- A la suite de cette intervention, l'Assemblée vote sur la prise en considération de l'article en cause (le 43). Elle est adoptée par 331 voix contre 206. Votent pour : le RPF, les Indépendants et les Paysans, le RGR (moins Mendès-France), 9 MRP (les six ministres et Burlot, Dupraz, Ranaivo). Votent contre : les communistes, les socialistes. S'abstiennent : 78 MRP.
- **Dorey** : pour un nouveau texte sur l'amnistie, rédigé par Henri Dorey (Belfort) ; il est voté, par assis et levés, par le MRP, le RPF et les communistes ! Il prend pour critère la spontanéité du contribuable en infraction : « Aucune poursuite ne sera exercée contre le contribuable qui, dans un délai de 15 jours, aurait fait une déclaration rectificative et qui aurait acquitté les droits simples dans un délai d'un mois ... »

Mercredi 2 avril à 19 heures et à 20h30, 47<sup>e</sup> et 48<sup>e</sup> réunions, présidées par François de Menthon. Pinay vient de poser implicitement la question de confiance sur la prise en considération de l'article 6, relatif aux économies.

**Charles Barangé.**- Votons cette prise en considération, après quoi nous soutiendrons nos amendements !

**Alfred Coste-Floret et Edouard Moisan.**- Attendons de savoir ce que fera le RPF.

**Maurice Lucas** (Manche).- Il faut attendre d'éventuelles propositions transactionnelles du Gouvernement.

**Emile Halbout** (Orne).- Les députés modérés ont fait un effort pour trouver des textes acceptables par leurs ministres.

**Charles Barangé.**- Pinay acceptera des amendements sur l'article 7, relatif aux tranches (de crédits) conditionnelles.

Le Groupe délègue de Menthon, Barangé et Coudray auprès de Pinay.

### A 20h30

**François de Menthon** fait le point : un amendement Coudray (MRP) – Thiriet (RPF ex-MRP) – La Chambre (Indépendant) à l'article 6 vient d'être négocié avec les secrétaires d'Etat Marcellin et Moreau puis accepté par Pinay, visant à rétablir éventuellement le 1<sup>er</sup> juillet les crédits affectés à la Reconstruction ; à l'article 7, un amendement est envisagé en vue d'un emprunt prioritaire de 30 milliards ; le Groupe RFP vient de décider de voter la confiance à Pinay par 56 voix contre 11 et 1 abstention.

**Francine Lefebvre.**- Notre abstention dans le scrutin de confiance renforcerait la présentation de nos amendements.

**Lionel de Tinguy.**- Déposons un amendement excluant des économies les investissements agricoles. Les élus « Paysans » nous en sauront gré.

**Alfred Coste-Floret.**- L'amendement Coudray-Thiriet serait inefficace, car la trésorerie ne permettra pas de débloquer les crédits.

**Paul Coste-Floret.**- Le Gouvernement Pinay nous mène à la faillite. Peu importe l'intérêt électoral du MRP. Il faut réagir. Comment ? D'abord nous abstenir dans ce scrutin de confiance, ensuite nous battre sur des amendements valables.

**Maurice-René Simonnet.**- Pinay, qui voulait jouer l'opinion contre le Parlement, vient de découvrir la force du Parlement. Même les Indépendants refusent aujourd'hui de marcher à la cravache. Pinay l'a senti. Il faut en profiter. Allons-nous lui céder parce qu'il a parlé haut ? ...

**Roger Devémy** (Saône-et-Loire).- Je suis favorable à l'abstention, expliquée à la tribune.

**Albert Gau.**- Moi aussi. J'ajoute que je crois au succès de l'emprunt.

**Henri Meck.**- Moi je redoute une nouvelle crise ministérielle qui s'ouvrirait sans solution de remplacement.

**Charles Barangé.**- Pinay nous demande seulement la prise en considération de l'article sur les économies. Nous pouvons l'accepter. Une abstention serait un geste mal apprécié du pays.

**Paul Coste-Floret.**- Si des membres du Groupe votent la confiance, je voterai contre.

**Alfred Coste-Floret.**- Je ne céderai pas aux menaces de Pinay, puisqu'il s'agit de l'avenir du pays.

Consulté, le Groupe décide : 1<sup>o</sup> de ne pas s'abstenir, par 20 voix contre 16 ; 2<sup>o</sup> de voter la confiance (implicite) par 22 voix contre 12.

**André Denis.**- Je voterai contre.

**Philippe Bapst** (Bas-Rhin).- Il faudrait prévoir la possibilité d'emprunts locaux.

**Pierre Boudet** (Lot), sénateur.- On me dit qu'en ma qualité de sénateur je ne peux plus voter au sein du Groupe de l'Assemblée. Je note que le MRP est le seul parti où les sénateurs sont privés de ce droit !

**Plusieurs députés.**- C'est faux !

*N.D.L.R. Nous ne trouvons pas trace dans nos archives d'une décision du Groupe qui aurait annulé le droit de vote des sénateurs MRP*

*participant aux débats du Groupe. Cependant, nous ne pouvons pas préciser si ce droit avait été limité après les élections de 1951 à certains scrutins. Il y a chez nous un défaut de mémoire sur ce point.*

Du jeudi 3 avril au mardi 8 avril, de la 49<sup>e</sup> à la 55<sup>e</sup> réunions, toutes présidées par François de Menthon. Loi de finances : le Groupe MRP s'abstient sur la réduction des crédits d'investissements et de reconstruction, puis sur l'amnistie fiscale ; mais il vote l'ensemble du texte, afin d'éviter la chute du Gouvernement, dans le souci de laisser l'expérience Pinay aller à son terme, dont il attend qu'elle démontre l'inaptitude de la politique libérale à régler les problèmes du moment.

### Extraits résumés

#### 3 avril à 14 heures.

L'adoption par l'Assemblée de l'amendement Gau excluant les investissements agricoles du programme d'économies provoque un fort mécontentement dans les deux groupes « Paysans », qui ont voté contre à la demande de Camille Laurens, ministre de l'Agriculture...

S'agissant des réformes à apporter dans la Sécurité Sociale, **Paul Bacon**, qui était ministre du Travail et de la Sécurité Sociale dans le gouvernement précédent, déclare que le ministère des Finances cherche à prendre la tutelle de la Sécurité Sociale ...

#### 4 avril à 14 heures.

Débat sur l'amnistie fiscale. **Charpentier** reconnaît l'immoralité du projet, mais, ajoute-t-il, jouer le jeu de Pinay c'est voter l'amnistie. Selon **Gabelle** (Loiret), le système d'amnistie Pinay rendra vain le contrôle fiscal durant des années. Par 21 voix contre 5, le Groupe prévoit de s'abstenir sur la prise en considération de l'article en cause (le 43). **Abelin** approuve un amendement **Simmonet** obligeant les fraudeurs à souscrire aux emprunts.

#### 4 avril à 19 heures 15.

Poursuite du débat sur l'amnistie fiscale. Député de l'Ain (où il a succédé à Pierre Dominjon). **Auguste Billié maz** fait observer que le fraudeur amnistié pourra sortir ses capitaux et acheter par exemple des fonds de commerce ou des fermes que le contribuable honnête ne peut pas acheter ; ce qui sera au surplus un facteur d'inflation. **Abelin** ajoute que le fraudeur pourra minorer son chiffre d'affaires et réévaluer son stock, ce qui entraînera des pertes fiscales pendant plusieurs années. Pour **Simonnet**, la situation du fraudeur est un peu différente.

- Il a mal parié, dit-il. Il a besoin, en raison de la dévaluation, de son argent caché et il n'ose pas le sortir, de peur de se faire prendre. C'est alors que Pinay propose de le laisser sortir cet argent. C'est l'amnistie accordée quand la fraude ne paie plus.

Pour **Pierre Elain** (Mayenne), l'opinion soutient Pinay ; si le MRP le faisait tomber ce serait une grande désillusion chez les bourgeois mais aussi chez les travailleurs.

Selon **Edouard Moisan**, « nous souffrons d'un complexe : nous nous croyons responsables de tout alors que nous n'avons que 88 voix... Il faut veiller à la mission du MRP, à sa cohésion, et une seule attitude est valable : l'abstention générale du Groupe ».

Par 19 voix contre 4 et 3 abstentions, le Groupe confirme son vote en faveur de l'abstention.

#### 8 avril à 9 heures

**François de Menthon** propose que le MRP s'abstienne sur l'article 6 (économies par réduction des investissements) et sur l'article 43 (amnistie fiscale) et vote l'ensemble.

Selon **de Tinguy**, les mesures proposées par Pinay sont stupides, mais l'opinion veut en voir les effets ; donc le MRP doit laisser Pinay poursuivre son expérience.

Pour **Alfred Coste-Floret**, l'abstention du MRP permet à Pinay de poursuivre son expérience et au MRP de ne pas s'y associer. Son frère **Paul** est du même avis. En revanche, **Meck** renouvelle sa crainte d'une crise ministérielle.

#### 8 avril à 10 heures.

*Le débat s'intensifie au niveau de la responsabilité politique du MRP dans le développement de l'expérience Pinay.*

**Paul Hutin-Desgrées** (Morbihan).- Je souhaite que nous votions la confiance car l'opinion publique souhaite le succès de l'expérience Pinay.

**Pierre Mouchet** (Haute-Savoie).- Je proteste contre la partialité de la Radio, qui attaque le MRP.

**François de Menthon**.- Le Bureau du Groupe va se réunir pour délibérer sur un fait grave : l'exclusion de Jean Teitgen de la revue de presse.

**Louis Siefriid** (Seine-Maritime).- Je voterais contre la confiance si je n'appartenais pas au groupe le plus sage de l'Assemblée ! L'homme de la rue considère l'amnistie Pinay comme scandaleuse quand on la lui explique.

**Pierre Abelin** (Vienne).- On peut voter les économies car l'amendement Gabelle sera repris au Conseil de la République et Pinay l'acceptera.

**André Monteil** (Finistère).- Les groupes « Paysans » pensent que la réduction des investissements agricoles sera reprochée au MRP par les agriculteurs.

**Fernand Bouxom** (Seine).- Évitions la chute du Gouvernement et prenons rendez-vous.

**Pierre Schneider** (Marne).- Attendons l'automne ; Pinay devra fixer le prix du blé.

Par 28 voix contre 8 et 3 abstentions, le Groupe décide de s'abstenir dans le scrutin de confiance relatif aux économies par réduction des crédits d'investissements.

**Joseph Dumas**(Seine).- La politique Pinay est opposée à tout l'idéal du MRP.

**Joseph Defos du Rau** (Landes).- Oui, mais le MRP n'a rien fait lui-même.

Par 31 voix contre 10 et 2 abstentions, le Groupe décide de voter la confiance dans le scrutin portant sur l'article 7 relatif aux tranches conditionnelles de crédits.

**Gilbert Cartier** (Seine-et-Oise, maire de Villeneuve-le-Roi).- Abstenons-nous sur l'amnistie.

**Auguste Billiémaz** (Ain).- Je me rallie à l'abstention si tout le Groupe est solidaire. Pinay est inspiré par le discours de Pierre-Etienne Flandin (*qui a ramené l'Alliance démocratique pour soutenir Pinay*). Confiance à la confiance », dit-on. Certes, mais pas aux patrons ni à Flandin !

**André Colin** (Finistère), secrétaire général du MRP.- Je souhaite que l'expérience Pinay dure, afin que l'opinion en constate les résultats ... Le député ne doit pas se déterminer en fonction de l'opinion car l'opinion est versatile et le député a une mission stable. En 1940, l'opinion était pour Pétain et ses adversaires furent honorés ensuite... En conséquence, abstenons-nous : nous sauvons le Gouvernement mais sans nous engager trop.

**Henri Meck** (Bas-Rhin).- Une chute serait grave pour la France.

**Charles Barangé** (Maine-et-Loire).- Pourquoi ce souci de sauver à tout prix le Gouvernement d'autant qu'il ne risque rien ? Nous n'avons pas eu ce souci lorsque le chef du Gouvernement était MRP !

**Maurice Lucas** (Manche).- Que ferait le successeur de Pinay ?

**Jules Duquesne** (Nord).- Il faut prendre le temps de laisser échouer l'expérience Pinay... Si notre abstention n'est pas collective, je voterai la confiance.

Par 39 voix contre 5, le Groupe décide de s'abstenir sur l'amnistie fiscale.

## 8 avril à 15h30

Echange de vues sur les risques d'une chute du Gouvernement (le scrutin sur l'amnistie fiscale n'a pas encore eu lieu).

## 8 avril à 23 heures.

**Lionel de Tinguy**.- Le Groupe MRP, en majorité, vient de voter 7 questions de confiance sur 9 ; il est logique qu'il vote l'ensemble...

**Edouard Moisan**.- Comment peut-on à la fois faire les plus expresses réserves sur des articles essentiels et voter l'ensemble ?

**Germaine Poinso-Chapuis**.- D'accord avec Moisan ! Si nous suivons de Tinguy, comment expliquer notre vote ?... Le Groupe ne doit pas se lier étroitement à l'expérience Pinay s'il croit à son échec ... On a vu dans l'Histoire des cas où des hommes ont finalement eu raison contre l'opinion un instant dérouter. La raison d'être du MRP est de conduire l'opinion et non pas de la suivre où qu'elle veuille aller.

**Pierre-Henri Teitgen**.- Monsieur Gagne Gros et Monsieur Pense Petit sont au pouvoir ! Ils s'en prennent aux investissements parce que ça fait des économies. Ils sont vichystes ! Ils sont réactionnaires par nature, par physiologie, par hérédité. Je voulais voter contre. Mais pour sauver l'unité du Groupe j'ai décidé de m'en tenir à l'abstention. Les membres du Groupe ont été indisciplinés et certains ont voté pour alors que le Gouvernement était hors de danger. Ces amis ont ainsi fait une manifestation politique.

**Henri Meck**.- J'ai toujours voté les lois de finances.

**Charles Barangé**.- Il faut voter l'ensemble sinon il faudrait retirer nos ministres.

**Edouard Thibault** (Gard).- Bien sûr !

**André Denis** (Dordogne).- La politique Pinay est une escroquerie à la confiance, mais renverser son gouvernement en ferait un héros, ce qu'il ne mérite pas. Lui voter la confiance, ce serait une faute car sa politique échouera. L'abstention du MRP ne le mettrait pas en péril : c'est la solution.

**Paul Coste-Floret**.- Je regrette que des membres du Groupe aient voté pour l'amnistie malgré l'accord moral intervenu lors de nos réunions. En revanche, aucun député MRP n'a voté contre, parmi ceux qui en avaient l'intention...

**Joseph Dumas**.- Je regrette d'avoir observé la discipline de vote.

**André Colin**.- Je serai discipliné. Sur le plan technique, cette loi ne contient pas de recettes nouvelles ; son adoption n'a pas la valeur que lui donne Meck. Sur le plan politique, deux observations : 1° sur le plan du Groupe, il y avait un engagement d'honneur, qui n'a pas été respecté parmi ceux qui voulaient voter pour 2° sur le plan général, nous voulons que Pinay demeure. Pour concilier ces deux raisons, il y a l'abstention.

**Pierre Abelin**.- Je crois que l'on va à une crise financière... Je suis prêt à m'abstenir sur l'ensemble.

**Paul Ihuel** (Morbihan).- Beaucoup de petites gens ont confiance en Pinay. Le MRP ne peut pas les décevoir... Je n'ai pas entendu parler de pacte moral entre nous. Je voterai l'ensemble.

**François de Menthon** clôt le débat et met aux voix le vote du Groupe dans le scrutin de confiance concernant l'ensemble de la loi de finances. Pour : 25. Contre : 21.

**Edouard Moisan**.- Pour la première fois, je ne suivrai pas la discipline.. Je m'abstiendrai.

Dernière question : faut-il expliquer le vote du Groupe à la tribune ? Sont pour : Thibault et de Tinguy. Schneider et Denis estiment que c'est inutile. Denis précise que si un député MRP explique le vote pour, il y aura un autre député MRP qui expliquera l'abstention.

Consulté, le Groupe décide qu'il n'expliquera pas son vote.

*En séance publique ce 8 avril, la loi de finances est alors adoptée par 311 voix contre 206 (communistes et socialistes).*

*A noter ; le 6 mars, Pinay a obtenu l'investiture par 324 voix contre 206.*

*Parmi les 311 voix du 8 avril, il y a 40 voix RPF (il y en avait 27 le 6 mars pour voter l'investiture). Les 74 autres députés RPF s'abstiennent.*

**AVEZ-VOUS PAYE VOTRE ABONNEMENT ?**